Seine Normandie

AGGLOMÉRATION

RAPPORT D'ACTIVITÉS ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

2024

Directeur de la publication : Frédéric Duché
Responsable de la communication : Alma Odzakovic
Crédits photos : Shutterstock - Service communication
Remerciements : Agents de Seine Normandie Agglomération et ensemble des partenaires
Création et réalisation : Service communication

SOMMAIRE

L'INSTITUTION

- INSTANCES & GOUVERNANCE 4
- MOT DE FRÉDÉRIC DUCHÉ, PRÉSIDENT 6

SN' AVEC VOUS

- SANTÉ 10
- ENFANCE ET JEUNESSE 12
- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 15
- MOBILITÉS 21
- POLITIQUE DE LA VILLE 24
- CULTURE ET SPORTS 26
- QUALITÉ ET ACCUEIL 29

SN' AXE SEINE

- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 32
- CONTRACTUALISATION / PARTENARIATS AU SERVICE DE LA RURALITÉ 34

SN' AGGLO DURABLE

- ENVIRONNEMENT 40

SN' ATTRACTIVITÉ

- TOURISME 52

LES RESSOURCES

- LES RESSOURCES HUMAINES 58
- LES RESSOURCES FINANCIÈRES ET JURIDIQUES 61

INSTANCES & GOUVERNANCE

➔ Le Conseil communautaire

Le Conseil communautaire est l'organe délibérant de SNA. Il s'agit de l'assemblée la plus importante : ses membres règlent par des délibérations les affaires de l'Agglomération. Le Conseil est composé de 101 membres, représentant les habitants de l'ensemble des communes du territoire. Il se réunit 5 fois par an pour discuter des grands projets intercommunaux et valider leur mise en œuvre : au total, 193 délibérations ont été adoptées par le Conseil et 14 n'ont pas fait l'objet de vote. Ainsi, sur les 179 votées, **le taux d'unanimité est de 97% pour l'année 2024**. Les séances du Conseil communautaire sont publiques.

➔ Le Bureau communautaire

Le Bureau communautaire est une assemblée restreinte. Elle est composée du Président, des 13 vice-présidents et de 3 conseillers délégués. Des Maires des communes de plus de 3 500 habitants, ainsi que des Maires représentant les différents bassins de vie du territoire y sont conviés à titre consultatif. Le Bureau communautaire délibère sur les affaires courantes de l'Agglomération, par délégation du Conseil communautaire : au total, 88 décisions ont été adoptées par le Bureau et 3 n'ont pas fait l'objet de vote. Ainsi, sur les 85 votées, **le taux d'unanimité est de 100% pour l'année 2024**. Le Bureau communautaire prépare également les projets de délibération qui sont soumis au Conseil communautaire. Il rend compte de son action à chaque séance du Conseil.

➔ Les Commissions thématiques

Les commissions sont des instances consultatives permettant d'associer les élus communautaires mais aussi municipaux en amont de la prise de décision. Elles formulent des avis avant les Conseils communautaires. Elles ont un rôle de « laboratoire » des politiques publiques, notamment via les groupes de travail qu'elles instituent pour traiter des sujets de fond.

➔ Le Parlement des Maires

Cette instance consultative, mise en place dès le début du mandat, est composée des 61 Maires du territoire, qui y disposent chacun d'une voix. Elle se réunit au moins 4 fois par an pour discuter des grandes questions intercommunales, notamment des liens existants et à parfaire entre les communes et l'Agglomération. Cette instance propose ainsi au Conseil communautaire des orientations sur les politiques publiques déployées par l'agglomération.

Les élus du Conseil communautaire

Frédéric Duché
- Président de SNA
- Maire des Andelys

François Ouzilleau
- Président délégué
- Vice-président en charge de l'attractivité économique et de l'innovation
- Maire de Vernon

Pascal Lehongre
- Vice-président en charge des finances, du dialogue social et de la mutualisation
- Adjoint au maire de Pacy-sur-Eure

Pieternella Colombe
- Vice-présidente en charge de la santé et du bien-être des seniors
- Adjointe au maire de Saint-Marcel

Aline Bertou
- Vice-présidente en charge des mobilités et des déplacements
- Maire de Frenelles-en-Vexin

Thomas Durand
- Vice-président en charge de l'urbanisme et de la politique agricole
- Maire de Vexin-sur-Epte

Jérôme Grenier
- Vice-président en charge de la mutualisation, de la sécurité et de la prévention de la délinquance
- 1er adjoint au maire de Vernon

Antoine Rousselet
- Vice-président en charge du tourisme et de la promotion du territoire
- Conseiller municipal de la Chapelle-Longueville

Dominique Morin
- Vice-présidente en charge de la famille, de l'enfance et de la jeunesse
- Adjointe au maire de Vernon

Christian Leprovost
- Vice-président en charge de l'écologie, de la transition énergétique et de la valorisation des déchets
- Conseiller municipal des Andelys

Guillaume Grimm
- Vice-président en charge du grand cycle de l'eau
- Maire de Chaignes

Johan Auvray
- Vice-président en charge de la politique de la ville, de l'insertion et du sport
- Adjoint au maire de Vernon

Thibaut Beauté
- Vice-président en charge de l'habitat durable et des autorisations d'urbanisme
- Maire de Notre-Dame-de-l'Isle

Pascal Jolly
- Vice-président en charge de la dynamisation commerciale et de la transition numérique
- Maire de Gasny

Annick Delouze
- Conseillère communautaire déléguée auprès de la Vice-Présidente en charge de la santé et du bien-être des seniors
- Adjointe au maire de Vexin-sur-Epte

Patricia Daumarie
- Conseillère communautaire déléguée en charge de la culture
- Conseillère municipale de Vernon

Julien Canin
- Conseiller communautaire délégué en charge de la proximité et de la coopération communale
- Adjoint au maire de Pacy-sur-Eure

Patrick Ménard
- Maire d'Aigleville

Jean-François Wielgus
- Maire de Bois-Jérôme-St-Ouen

Geneviève Carof
- Maire de Boisset-les-Prévanches

Anne Prouvost
- Maire de Bouafles

Michel Albaro
- Maire de Breuilpont

Michel Cither
- Maire de Bueil

Jocelyne Ridard
- Maire de Caillouet-Orgeville

Renée Matringe
- Maire de Chambray

Jean-Michel de Monicault
- Maire de Croisy-sur-Eure

Gilles Le Moal
- Maire de Cuverville

Serge Colombel
- Maire de Daubeuf-près-Vatteville

Vincent Leroy
- Maire de Douains

Patrick Loseille
- Maire d'Écouis

Pascal Duguay
- Maire de Fains

Xavier Pucheta
- Maire de Gadencourt

Sarah Boutry
- Adjointe au maire de Gasny

Claude Landais
- Maire de Giverny

Philippe Fleury
- Maire de Guiseniers

Lorraine Ferré
- Maire d'Hardencourt-Cocherel

Christian Fournial
- Maire d'Harquency

Lydie Legros
- Maire d'Hécourt

Olivier Descamps
- Maire d'Hennezis

Jean-Marie Motte
- Maire d'Heubécourt-Haricourt

Jean-Pierre Savary
- Maire de Heuqueville

Serge Fontaine
- Maire d'Houlbec-Cocherel

Michel Patez
- Maire de La Boissière

Jérôme Foucher
- Maire de La Heunière

Christophe Bastianelli
- Maire de La Roquette

Karine Cherencey
- Maire de la Chapelle-Longueville

Hervé Bourdet
- Adjoint au maire de la Chapelle-Longueville

Sylvain Bignon
- Maire du Cormier

Laurence Mention
- Maire du Plessis-Hébert

Jérôme Pluchet
- Maire du Thuit

Martine Vantreese
- Adjointe au maire des Andelys

Jessica Richard
- Adjointe au maire des Andelys

Véronique Babin-Prevost
- Adjointe au maire des Andelys

Léopold Dussart
- Adjoint au maire des Andelys

Martine Seguela
- Conseillère municipale des Andelys

Didier Courtat
- Maire de Menilles

Yves Deraeve
- Maire de Mercey

Gérard Petit
- Maire de Merey

Michel Lagrange
- Maire de Mesnil-Verclives

Hubert Pineau
- Maire de Mézières-en-Vexin

Bernard Leboucq
- Maire de Muids

Pascal Gimonet
- Maire de Neuilly

Valérie Bougault
- Adjointe au maire de Pacy-sur-Eure

Lydie Caselli
- Conseillère municipale de Pacy-sur-Eure

Gilles Auloy
- Maire de Port-Mort

Pascal Mainguy
- Maire de Pressagny-l'Orgueilleux

Dominique Desjardins-Brosseau
- Maire de Rouvray

Erika Simek
- Maire de Sainte-Colombe-Près-Vernon

Héléna Martinez
- Maire de Sainte-Geneviève-lès-Gasny

Hervé Podraza
- Maire de Saint-Marcel

Jean-Luc Maublanc
- Adjoint au maire de Saint-Marcel

Rémi Ferreira
- Conseiller minucipal de Saint-Marcel

Thierry Huiban
- Maire de Saint-Vincent-des-Bois

Agnès Marre
- Maire de Suzay

Patrick Jourdain
- Maire de Tilly

Laurent Legay
- Maire de Vatteville

Patrick Ducroizet
- Maire de Vaux-sur-Eure

Catherine Delalande
- Adjointe au maire de Vernon

Yves Etienne
- Adjoint au maire de Vernon

Léocadie Zinsou
- Adjointe au maire de Vernon

Nicole Balmary
- Adjointe au maire de Vernon

Olivier Vanbelle
- Conseiller municipal de Vernon

Christopher Lenoury
- Conseiller municipal de Vernon

Youssef Saukret
- Conseiller municipal de Vernon

Denis Aïm
- Conseiller municipal de Vernon

Jean-Marie MBelo
- Conseiller municipal de Vernon

Paola Vanegas
- Conseillère municipale de Vernon

Raphael Aubert
- Conseiller municipal de Vernon

Evelyne Hornaert
- Conseillère municipale de Vernon

Marie-Christine Ginestière
- Conseillère municipale de Vernon

Sylvie Graffin
- Conseillère municipale de Vernon

Lorine Balikci
- Conseillère municipale de Vernon

Gabriel Sino
- Conseiller municipal de Vernon

Pierre-Yves Jourdain
- Conseiller municipal de Vernon

Catherine Miklarz
- Adjointe au maire de Vexin-sur-Epte

Fabrice Caudy
- Adjoint au maire de Vexin-sur-Epte

Paul Lannoy
- Adjoint au maire de Vexin-sur-Epte

Jean-Pierre Taullé
- Maire de Vézillon

Lysianne Elie-Parquet
- Maire de Villégats

Marie-Odile Andrieu
- Maire de Villez-sous-Bailleuil

Christian Bidot
- Maire de Villiers-en-Désoeuvre

- Membres du Bureau communautaire
- Membres du Parlement des maires
- Membres du Conseil communautaire

FRÉDÉRIC DUCHÉ

Président de Seine Normandie Agglomération

2e Vice-Président du Département
en charge de l'aménagement du territoire, du numérique,
de la mise en œuvre du plan de relance et du soutien aux collectivités locales

Maire des Andelys

2024 a été une année riche en projets pour SNA. Quels faits marquants retenez-vous ?

L'un des faits marquants de l'année, c'est sans conteste la signature de la Convention Territoriale Globale (CTG) 2024-2027, en mars dernier. Ce n'est pas seulement un document administratif, mais un engagement politique fort en faveur de la petite enfance, de la jeunesse et des familles. En partenariat avec la CAF, nous voulons à travers cette convention réduire les inégalités, renforcer les modes d'accueil et soutenir les communes dans leurs actions quotidiennes.

Depuis la signature, plusieurs avancées concrètes ont vu le jour : la continuité des financements pour les structures d'accueil, la création de cinq places supplémentaires à la Compagnie des Ours, ou encore un meilleur accompagnement des projets municipaux autour des temps périscolaires. Nous travaillons également à la mise en place d'un observatoire local des besoins, un outil qui nous aidera à adapter nos actions aux réalités du terrain.

Parce que chaque enfant mérite les mêmes chances, nous agissons pour une éducation accessible, de qualité et proche des familles, et j'en suis ravi.

Comment l'Agglomération agit-elle face aux enjeux environnementaux ?

La transition écologique est au cœur de nos priorités. En 2024, nous avons accéléré la réhabilitation de nos réseaux d'assainissement pour limiter les intrusions d'eaux claires parasites et garantir un service performant et respectueux de l'environnement.

Nous avons également poursuivi notre engagement en faveur d'une électricité 100 % renouvelable, produite majoritairement en France, et engagé une étude ambitieuse sur la réutilisation des eaux usées traitées. C'est une manière concrète d'anticiper les impacts du changement climatique, en particulier la pression croissante sur nos ressources en eau.

Cette dynamique s'est aussi illustrée par la remise du prix Territoria Argent à SNA pour son projet innovant de Jardin-forêt, lancé en 2023 par la commission Transition écologique. Ce projet, qui recrée sur une parcelle de 2 000 m² un écosystème forestier comestible, favorise la biodiversité tout en produisant des ressources utiles à l'homme. La qualité et l'originalité de cette initiative ont d'ailleurs été distinguées lors des Entretiens Territoriaux de Strasbourg en décembre 2024, soulignant notre volonté d'expérimenter des solutions durables et inspirantes pour les territoires de demain.

Quel regard portez-vous sur l'avenir du territoire ?

Je crois profondément en l'avenir de notre territoire. Nous disposons d'atouts considérables : un cadre de vie exceptionnel, des habitants engagés, des entreprises dynamiques, un tissu associatif riche. Notre responsabilité, c'est de créer les conditions de leur réussite. Cela passe par une action publique efficace, mais aussi par l'écoute, l'innovation et la coopération.

Ce rapport d'activité témoigne de notre engagement collectif, au service d'un territoire solidaire, attractif et résilient. Et je veux remercier ici l'ensemble des élus, des agents et des partenaires qui, au quotidien, rendent cela possible.

SN' AVEC VOUS

SANTÉ

Premiers secours en santé mentale : un dispositif plébiscité

En 2024, SNA a fait le choix de déployer des formations aux premiers secours en santé mentale, reconnaissant ainsi la souffrance psychique comme un enjeu de santé publique majeur. Ces sessions, destinées aux professionnels de l'enfance, de la jeunesse et du secteur médico-social, ont révélé un besoin criant d'accompagnement et de solidarité. Face à cet engouement, le dispositif sera reconduit en 2025 avec trois nouvelles sessions, dont une dédiée aux acteurs culturels et aux professionnels de santé. Parce que la santé mentale est l'affaire de tous, ces formations s'inscrivent dans une stratégie globale de prévention et d'inclusion, en lien avec le Contrat Local de Santé Mentale.

Bien vieillir : des ateliers adaptés aux séniors

Les ateliers « Bien vieillir » ont poursuivi leur mission d'accompagnement du public senior autour du bien-être et de l'équilibre. En 2024, les disciplines telles que le yoga, le Qi Gong, la réflexologie ou encore la sophrologie ont attiré de nombreux seniors âgés de 70 à 85 ans. Ces disciplines, plébiscitées pour leurs bienfaits sur la santé et le lien social, sont le reflet d'une ambition collective : permettre à chacun de vieillir dans la dignité, l'autonomie et la convivialité.

Accueil d'internes en médecine : préparer l'avenir

SNA a organisé des journées de découverte pour les internes en médecine générale, afin de leur montrer que notre territoire est un lieu d'avenir. Cet engagement répond à un défi national : la désertification médicale. En facilitant leur installation ou leur intervention ponctuelle, nous luttons contre les inégalités d'accès aux soins et affirmons que la santé est un droit fondamental, partout et pour tous.
Si SNA ne dispose pas de structure de formation, les maisons et centres de santé (Saint-Marcel, Vernon) ont permis l'accueil ou le recrutement de jeunes professionnels.

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) : défendre un service public de proximité

En 2024, l'activité du SAAD s'est maintenue à un niveau stable. Si les secteurs de Vernon et de Pacy disposent d'une couverture satisfaisante, ceux des Andelys et de Vexin-sur-Epte connaissent encore une demande soutenue. Pour y répondre, la SNA a mis en place plusieurs actions : réunions de secteur, redéfinition des zones d'intervention et élargissement des plages horaires.

Mobilité douce : véhicules et vélos électriques à l'appui

Avec la mise à disposition de véhicules et vélos électriques, SNA prouve qu'une autre mobilité est possible. Ces outils, utilisés par les agents pour leurs déplacements, réduisent notre empreinte carbone et montrent l'exemple : la transition écologique est une réalité quotidienne. Le vélo, utilisé principalement à Vernon, permet notamment l'intervention d'agents sans permis, un avantage en période estivale. Les retours sont positifs, tant en matière d'organisation que d'impact environnemental.

Qualité de Vie au Travail : des actions ciblées

En 2024, 41 agents ont participé à des séances de sophrologie. Des massages ont également été proposés à l'équipe administrative. Une enquête de satisfaction a permis d'évaluer l'impact de ces actions. Elles s'inscrivent dans une démarche continue d'amélioration des conditions de travail.

Prévention : gestes et postures

Douze aides à domicile ont été formés en 2024 aux gestes et postures, une session étant organisée chaque année. Aucun indicateur spécifique de prévention n'est encore suivi, mais cette formation contribue à limiter les risques liés à l'activité physique professionnelle.

Astreinte semaine : un soutien rassurant

Le dispositif d'astreinte, actif en semaine (matin et soir) et le week-end, est bien perçu par les agents. Il offre une écoute précieuse en cas de situation complexe, renforçant leur sentiment de sécurité même sans intervention directe.

Pieternella COLOMBE

Vice-Présidente en charge de la santé et du bien-être des Séniors.

« La santé et le bien-être de nos habitants sont au cœur de notre action à Seine Normandie Agglomération. En 2024, nous avons fait le choix de renforcer l'accompagnement sur tout le territoire, en plaçant la prévention et la proximité au centre de nos priorités. Les formations aux premiers secours en santé mentale ont permis à de nombreux professionnels de mieux repérer et soutenir ceux qui traversent des moments de fragilité psychique, rappelant que la santé mentale est l'affaire de tous.

Nos ateliers « Bien vieillir » ont, quant à eux, favorisé le bien-être physique et moral de nos seniors, tout en tissant du lien social et en préservant l'autonomie de chacun. Parallèlement, l'accueil d'internes en médecine a ouvert des perspectives d'avenir pour notre territoire, en luttant contre la désertification médicale et en affirmant que l'accès aux soins est un droit fondamental.

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile, la mobilité douce, les actions de qualité de vie au travail ou encore les formations aux gestes et postures traduisent notre volonté d'agir concrètement. Ces initiatives montrent que notre engagement ne se limite pas à des mots : il se mesure dans l'attention portée aux habitants et aux agents, dans la proximité des services et dans la volonté de construire un territoire solidaire, où chacun peut vieillir, vivre et se déplacer avec dignité et confiance. »

ENFANCE ET JEUNESSE

Convention territoriale globale (CTG)

Signée en mars 2024, la CTG 2024-2027 est bien plus qu'un document : c'est un engagement politique fort pour la petite enfance, la jeunesse et les familles. Portée avec la CAF, elle vise à réduire les inégalités en renforçant les modes d'accueil, en améliorant la qualité des services et en soutenant les communes. L'observatoire local des besoins, en cours de création, sera un outil précieux pour adapter les actions aux réalités du terrain. Parce que chaque enfant mérite les mêmes opportunités, SNA agit pour une éducation accessible et de qualité.

Un comité technique a réuni les communes signataires, dont une nouvelle (Pacy-sur-Eure), pour partager diagnostic et orientations. Depuis la signature, plusieurs engagements concrets ont été mis en œuvre : la continuité des financements pour les structures d'accueil, l'accompagnement des projets municipaux sur les temps périscolaires, la création de cinq places supplémentaires à la Compagnie des Ours, ou encore une collaboration accrue entre acteurs de la parentalité, du numérique et de la jeunesse. Le schéma pluriannuel et les fiches actions sont en cours de validation auprès de la CAF pour accompagner le déploiement des thématiques.

Agrandissement de la « Compagnie des Ours »

Durant l'été 2024, des travaux d'agrandissement ont été réalisés pour un montant de 35 000 € HT, subventionnés à 80 % par la CAF. Cet investissement permet dans un contexte de pénurie de places en crèche, l'accueil de cinq bébés supplémentaires, contribuant à réduire les listes d'attente et à améliorer la satisfaction des familles.

Journée pédagogique « Itinérance Ludique »

Cette journée a rassemblé 72 professionnelles de la petite enfance autour d'objectifs de formation et de cohésion. Les échanges ont porté sur le développement du jeune enfant, les neurosciences, la posture professionnelle et l'organisation des structures. Certaines crèches ont depuis mis en œuvre des temps de libre circulation des enfants dans leurs locaux, inspirés de cette approche.

Relais Petite Enfance (RPE) « Missions renforcées »

Les Relais Petite Enfance sont engagés dans plusieurs actions de valorisation du métier d'assistante maternelle : organisation d'une matinée portes ouvertes en novembre 2024, « Ass'Mat'Dating » en septembre, participation à des groupes de travail départementaux. Ces initiatives ont permis la création de supports de promotion tels que livrets, plaquettes ou films.

Les relais sont également présents dès la formation initiale des assistantes maternelles, à la demande de la PMI. Ces initiatives, saluées par les professionnels, montrent que la reconnaissance des *métiers du care* est une priorité politique.

Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH)

Intercentres « Olympiades »

Les Olympiades inter centres ont permis de renforcer les liens entre structures jeunesse, en favorisant le travail en réseau, les échanges entre enfants et l'organisation d'une journée festive. Encadrées par les équipes pédagogiques, les activités ont pris la forme de jeux sportifs et ludiques. Ces rencontres ont généré une dynamique intercommunale qui se prolonge à travers de nouveaux projets collaboratifs prévus pour 2025.

Séjours jeunesse

L'offre de séjours jeunesse s'est étoffée avec des propositions sportives, culturelles ou itinérantes. Pour les 8-12 ans comme les 13-17 ans, ces séjours favorisent autonomie, vie en collectivité et épanouissement. Les séjours adolescents sont construits par les jeunes eux-mêmes, de la destination à la logistique.

Des bilans conviviaux organisés au retour des séjours ont permis d'évaluer la satisfaction des familles et de renforcer le lien entre équipes éducatives et parents.

Dominique MORIN

Vice-Présidente en charge de la famille, l'enfance et la jeunesse.

« En tant qu'élue, ma priorité est claire : chaque enfant, chaque adolescent, chaque famille doit pouvoir trouver sur notre territoire un accompagnement de qualité, des services accessibles et un environnement où grandir et s'épanouir est possible. En 2024, nous avons franchi plusieurs étapes importantes pour renforcer cet engagement. Grâce à la signature de la Convention Territoriale Globale, en partenariat avec la CAF, nous avons posé les bases d'une politique ambitieuse pour la petite enfance, la jeunesse et les familles, visant à réduire les inégalités et à soutenir les communes dans leurs projets locaux.

Nous avons ainsi poursuivi le développement des structures d'accueil, comme l'agrandissement de la Compagnie des Ours, qui a permis d'accueillir cinq bébés supplémentaires. Les Relais Petite Enfance ont multiplié les initiatives pour valoriser le métier d'assistante maternelle, renforcer la formation et créer des outils concrets pour les familles et les professionnelles. Les journées pédagogiques ont nourri l'innovation dans nos crèches et favorisé l'échange de bonnes pratiques.

Pour les enfants et adolescents, nos accueils de loisirs et séjours jeunesse ont permis de conjuguer apprentissage, autonomie et plaisir. Enfin, la prévention et la santé mentale restent au cœur de nos actions : former les équipes, partager des outils pédagogiques et anticiper les situations préoccupantes constitue une étape essentielle pour garantir la sécurité et le bien-être de tous.

Toutes ces initiatives traduisent notre ambition : construire un territoire où grandir est un droit, où les familles se sentent soutenues et où chaque enfant a la possibilité de s'épanouir, d'apprendre et de se sentir reconnu. C'est cette vision, concrète et partagée, qui guide notre action au quotidien. »

CE QU'IL FAUT RETENIR

ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

• Juillet :
972 places ouvertes, avec un taux d'occupation moyen de 81,5 %.

• Août :
468 places, occupation à 60 %, avec un pic à 85 % sur les deux dernières semaines.

• Mercredis :
768 places proposées, taux d'occupation stable à 85 %.

Des ajustement capacitaires sont régulièrement effectuées (ex. +12 places aux Tourelles le mercredi) pour adapter l'offre à la demande.

Prévention, santé mentale et protection de l'enfance

La majorité de l'équipe de direction a été formée à la santé mentale et à la gestion des informations préoccupantes. Ces formations ont favorisé une évolution des pratiques et s'inscrivent dans un plan plus large de prévention, en lien avec le contrat local de santé mentale. Des outils pédagogiques comme des malles thématiques sont désormais partagés entre les structures.

De nouvelles actions sont prévues pour les années à venir, notamment une formation sur l'inclusion par l'association La Souris Verte, ainsi que des modules de sensibilisation aux signaux de harcèlement et à la prévention des attentats.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Réinvestissement de l'ancien terrain de Sport de Fieschi

La reconquête du terrain de sport de l'ancienne caserne Fieschi, situé sur la commune de Saint-Marcel et propriété de la SNA, illustre la volonté de l'agglomération et de la municipalité de poursuivre dans la réhabilitation des friches en leviers de développement durable et d'innovation urbaine. Le terrain a fait l'objet d'un appel à projet remporté par le groupe Citizen. Leur proposition, innovante et durable, a conduit à la signature d'une promesse unilatérale de vente (PUV) avec l'agglomération. Le suivi est assuré conjointement avec la commune afin de concilier les contraintes intercommunales et les ambitions locales.

Finalisation des espaces publics du quartier Fieschi

La requalification des espaces publics – cours d'honneur, voiries, réseaux durables – achève la métamorphose de cette friche militaire en un quartier exemplaire, où qualité de vie rime avec durabilité. En restructurant ce site emblématique, nous offrons aux Vernonnais un cadre de vie repensé, qui place l'humain et la biodiversité au cœur de l'aménagement. Ce projet s'inscrit pleinement dans notre feuille de route pour une agglomération plus verte, plus solidaire et plus attractive

Un bilan positif

La concession d'aménagement de la ZAC Fieschi présente un résultat bénéficiaire, avec 11,5 M€ de dépenses pour 12,2 M€ de recettes. La requalification est désormais terminée, marquant l'aboutissement du projet et la réussite de l'opération.

Le SCoT : une année 2024 consacrée à la mise à jour des règles et au dialogue avec les acteurs du territoire

L'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) a été marquée en 2024 par une large concertation, impliquant élus, habitants et services de l'État. Les débats sur le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) et le développement économique ont permis de co-construire un projet de territoire ambitieux, alliant sobriété foncière et dynamisme local.

Une large mobilisation des acteurs du territoire

Pour accompagner ces évolutions, une série de rencontres a été organisée :

- 2 comités de pilotage,
- 4 ateliers territorialisés réunissant les élus des communes membres de SNA,
- 4 réunions publiques réparties sur les quatre bassins de vie du territoire, auxquels s'ajoutent plusieurs réunions de travail avec les services de l'État. Ces moments de concertation ont permis de croiser les regards des élus, des habitants et des techniciens afin de co-construire un projet de territoire adapté aux nouvelles contraintes réglementaires.

Des débats centrés sur le foncier et le développement économique dans un contexte de transition écologique

Pour permettre à chacun de percevoir les enjeux en matière de transition écologique, SNA a été accompagnée par France Villes et Territoires Durables afin de présenter à l'ensemble de nos maires l'état des lieux des connaissances sur le sujet et pouvoir les prendre en compte dans les arbitrages du SCoT et définir une stratégie foncière économique pour les prochaines années.

Rencontres ZAN avec France Ville Durable

Ces réunions ont permis une acculturation des élus et techniciens aux enjeux du changement climatique et du ZAN, en mobilisant les services . Les élus ont été particulièrement impliqués dans les échanges, ce qui a favorisé une appropriation collective des enjeux et une meilleure articulation entre décisions politiques et mise en œuvre technique.

➔ Objectifs :

- Construire un socle de connaissances partagé entre élus et services.
- Tester une grille d'évaluation de projets basée sur les enjeux environnementaux, sociaux et économiques.
- Appliquer cet outil à des projets communaux concrets, avec retours croisés entre élus, techniciens et experts de FVD.

➔ Temps forts :

Ateliers interactifs associant élus, services techniques et experts pour confronter les projets communaux aux critères de sobriété foncière.
Partages d'expériences entre territoires, permettant de comparer les approches et de nourrir la réflexion locale.
Restitutions collectives sous forme de séminaires, créant un espace de dialogue politique/technique sur le ZAN et l'adaptation au changement climatique.

Des ajustements concrets suite aux échanges

A l'issue de ces débats, le Document d'Orientations et d'Objectifs du SCoT a pu affirmer l'engagement fort du territoire dans la transition écologique (protection de la ressource en eau, qualité de l'air, énergies renouvelables, biodiversité, etc.), la structuration du développement économique à partir de l'axe Seine, et l'accroissement de la qualité de vie et de l'attractivité du territoire notamment par la diversification de l'habitat et le renfort des pôles urbains.

Plan local d'application du ZAN

- Accompagnement sur demande des communes autour des projets consommateurs d'espaces.
- Création d'une instance de médiation sur la sobriété foncière à l'échelle des bassins de vie, avec une participation active des élus.
- Volonté politique affirmée de renforcer l'intégration du changement climatique dans les stratégies d'aménagement.

Frédéric DUCHÉ

Président.

« L'aménagement du territoire est la pierre angulaire de notre projet : il s'agit de penser le quotidien des habitants et de préparer l'avenir durable de notre agglomération.

En 2024, notre action s'est concentrée sur la conciliation de deux impératifs : la sobriété foncière et le maintien d'un dynamisme local essentiel. Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) a été le fer de lance de cette démarche. Grâce à une large concertation qui a mobilisé les élus, les services de l'État et les habitants, nous avons pu co-construire un projet de territoire adapté aux nouvelles contraintes réglementaires, notamment l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

Cette révision nous a permis d'acter des évolutions concrètes, comme de nouvelles procédures de travail mutualisées avec les communes sur les sujets fonciers jusque-là traités isolément, et une nouvelle répartition des surfaces dédiées au développement économique.

L'exemple le plus éloquent d'une politique d'aménagement économe en espaces naturels est sans doute la ZAC Fieschi à Vernon. La réhabilitation de cette ancienne friche militaire est quasiment achevée, et nous l'avons transformée en un quartier exemplaire qui place l'humain et la biodiversité au cœur de l'aménagement.

Chaque aménagement, chaque projet d'envergure est pensé pour que notre territoire reste agréable à vivre, tout en s'inscrivant dans une dynamique collective et durable. C'est ce souci permanent de cohérence et de durabilité qui guide nos actions, en lien constant avec les communes et les habitants, pour construire une agglomération moderne et respectueuse de son environnement. »

Rénovation de l'habitat : lutter contre la précarité énergétique

Des résultats concrets pour la réhabilitation de l'habitat

En 2024, 82 logements ont été réhabilités grâce aux dispositifs OPAH :

- 64 dossiers via l'OPAH SNA (44 énergie, 20 adaptation),
- 6 dossiers via l'OPAH-RU Vernon,
- 12 dossiers via l'OPAH-RU Les Andelys.

Au total, 109 246 € de subventions ont été attribuées, principalement pour la rénovation énergétique et l'adaptation des logements.

La majorité des bénéficiaires sont des propriétaires occupants (94%), dont 62% de ménages très modestes.

Depuis 2021, ce sont 289 logements qui ont bénéficié de l'aide de SNA, dont 86% en communes rurales, permettant de lutter contre la vacance, de réduire la précarité énergétique et de favoriser le maintien à domicile.

Le soutien au logement social

NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE MÉNAGE	MÉNAGES AUX REVENUS TRÈS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS MODESTES
1	17 173 €	22 015 €
2	25 115 €	32 197 €
3	30 206 €	38 719 €
4	35 285 €	45 234 €
5	40 388 €	51 775 €
par personne supplémentaire	+5 094 €	+6 525 €

En parallèle, SNA a attribué près de 100 000 € de subventions pour la réhabilitation de 197 logements sociaux, principalement des T2 à T4 collectifs :
• Vernon : 96 logements (48 000 €) – MonLogement27,
• Les Andelys : 47 logements (23 500 €) – MonLogement27,
• Les Andelys : 54 logements (27 000 €) – Poste Habitat Normandie.

Les typologies concernées sont majoritairement des logements familiaux (T3 et T4 représentant 85%).

Garanties d'emprunt

Enfin, SNA a apporté son soutien à travers des garanties d'emprunt pour un total de 1,63 M€, permettant :
- La construction de 11 logements à Pacy-sur-Eure (Poste Habitat Normandie),
- La réhabilitation de 30 logements à Pacy-sur-Eure,
- La réhabilitation du foyer Castel de Bruyères à Tilly (Logement Familial de l'Eure), structure dédiée aux adultes en situation de handicap.

Programmation résidentielle

En 2024, le service habitat a accompagné plusieurs communes dans la définition et la mise en œuvre de leurs projets résidentiels, en apportant expertise et outils d'aide à la décision.

Un accompagnement stratégique

L'appui porte sur :
- L'analyse des besoins en logements (publics à accueillir, typologies à privilégier),
- Des préconisations pour la programmation de chaque projet,
- La définition d'une stratégie communale cohérente,
- La mise en relation avec les acteurs clés (aménageurs, bailleurs sociaux, associations, institutionnels).

Cet accompagnement permet aux communes de dialoguer avec les porteurs de projets sur la base de données précises, et d'explorer les possibilités de mobilisation du foncier, notamment en renouvellement urbain.

Des exemples concrets en 2024

Plusieurs démarches, amorcées en fin d'année, se poursuivront en 2025 :
- Frenelles-en-Vexin : projet de logements intergénérationnels.
- Gasny : projet sur une friche, articulé avec les autres opérations habitat de la commune.
- Saint-Marcel : étude et préconisations de programmation.
- Écouis : étude des besoins et préconisations pour un projet de logements.

Ces démarches s'inscrivent pleinement dans les objectifs du SCoT, en veillant à une programmation résidentielle compatible avec les principes de sobriété foncière et de renouvellement urbain.

GéoFoncier, un outil essentiel pour la gestion du foncier

Valorisation de la donnée foncière

L'outil, créé par le service SIG, centralise plusieurs données : cadastre, domaine public/privé, affectations.
Il est utilisé pour :
- La prospective foncière
- La gestion patrimoniale
- L'identification de possibilités de reconversion foncière

SNA fera bénéficier les communes de cet outil, renforçant ainsi la coopération territoriale et la transparence.

Instruction du Droit des Sols (IDS)

Communes accompagnées en 2024

En 2024, le service IDS a assuré un accompagnement régulier des communes adhérentes, répondant à un grand nombre de sollicitations (courriels, appels) sur des problématiques variées. Une partie de l'activité a porté sur des dossiers contentieux (recours gracieux, notes de réponse, conseils juridiques).

Au total, 14 communes ont été accompagnées, certaines à plusieurs reprises, confirmant la valeur ajoutée du service dans la sécurisation des procédures et décisions communales.
- 14 communes accompagnées (pré-projets, contentieux, conseils)
- Suivi régulier

Aire de grands passages : un accueil maîtrisé en 2024

Située à Saint-Marcel, au lieu-dit Les Friches Communales le long de la D73, l'aire de grands passages couvre 6,5 hectares et peut accueillir jusqu'à 450 caravanes. Elle est destinée aux grands rassemblements des citoyens français itinérants dans un cadre sécurisé et respectueux pour tous.

Un rassemblement exceptionnel

En 2024, dans le cadre des Jeux Olympiques, SNA a accueilli un rassemblement exceptionnel en association avec les services de l'État, qui a suscité des retours très positifs. Les futurs passages devraient concerner des groupes plus restreints.

Une organisation partenariale

La gestion de l'événement a été confiée à VAGO Gestion, prestataire spécialisé, qui a assuré la sécurité, la propreté et la logistique. Les services de SNA, la Préfecture, les forces de l'ordre et les secours ont également été mobilisés pour garantir le bon déroulement.

Des retours positifs

Les maires ont participé aux comités d'organisation et de suivi. Les retours des riverains et usagers se sont révélés globalement positifs, avec peu de gênes ou d'incidents signalés.

Projets d'aménagement communaux : un accompagnement sur mesure

En 2024, plusieurs communes du territoire ont bénéficié d'un soutien technique et méthodologique dans la mise en œuvre de leurs projets d'aménagement.

Des projets variés

- Écouis : accompagnement pour la création d'un lotissement communal, en intégrant les enjeux de sobriété foncière et de ZAN.
- Pressagny-l'Orgueilleux : appui suite au refus d'un permis d'aménager, afin de repenser les formes de lotissement, en lien avec la parcelle et la typologie de logements, dont le locatif.
- Fains : information et acculturation des élus après un certificat d'urbanisme, sur leurs droits et étapes d'instruction.
- Écos (secteur du Haut Genier) : accompagnement dans un projet situé en OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation).

Un soutien centré sur l'expertise

L'accompagnement s'est traduit par :

- Une expertise technique auprès des communes,
- La mise en relation avec les acteurs compétents (notamment le CAUE 27 et les bailleurs sociaux).

Une dynamique à poursuivre

Si la collaboration avec habitants et entreprises locales n'en est qu'à ses prémices, les échanges déjà engagés avec les acteurs institutionnels posent les bases de projets mieux intégrés aux enjeux actuels de sobriété foncière, de logement et de développement économique.

Thibaut BEAUTÉ

Vice-Président en charge de l'habitat durable et des autorisations d'urbanisme.

« Aménager le territoire, c'est avant tout penser le quotidien des habitants et préparer l'avenir. En 2024, nous avons travaillé pour que les projets d'habitat et d'urbanisme répondent à des besoins concrets : logements accessibles, rénovations énergétiques, respect de l'environnement et cohérence avec l'espace communal.

Nous avons accompagné les communes dans leurs initiatives locales, facilité les démarches pour les habitants et soutenu des projets qui favorisent la mixité sociale et la qualité de vie. Chaque autorisation, chaque chantier est pensé pour que le territoire reste agréable à vivre, tout en s'inscrivant dans une dynamique durable et collective.

L'urbanisme n'est pas seulement une question de constructions : c'est aussi préparer des quartiers accueillants, adaptés aux familles, aux jeunes, aux seniors, où la mobilité, les espaces verts et les services se conjuguent harmonieusement. C'est ce souci de cohérence et de durabilité qui renforce nos actions, en lien avec les communes et les habitants, pour construire une agglo à la fois moderne et respectueuse de son environnement. »

MOBILITÉS

Réseau SNgo

Bilan de la première année du contrat 2024 – 2030 : des résultats au-delà des attentes

Fréquentation en forte hausse, ce qui illustre l'attractivité touristique de notre territoire :

- +9% de fréquentation sur les lignes régulières (urbaines et interurbaines).
- La navette Giverny enregistre une fréquentation supérieure de 118 % aux objectifs fixés pour l'année 2024.

Recettes en progression, grâce à des usagers qui plébiscitent de plus en plus les transports collectifs de l'agglomération :

- 790 960 € HT de recettes de billetterie, soit +5% par rapport à 2023.
- Usage des titres dématérialisés en hausse :
  - 6% des recettes globales.
  - M-Ticket (vente sur mobile) et Tickets SMS en forte progression : +38%.

Satisfaction des usagers : qualité de service en nette amélioration :

- 756 667 km parcourus en 2024 (+7% vs 2023).
- Ponctualité : 100%
- Propreté : 92%
- Communication en situation perturbée : 96%
- Réclamations fondées : -41%

Un impact financier positif :

- Fréquentation : 104%
- Recettes : 117%

Une flotte plus responsable

- 6 véhicules électriques mis en service : 2 bus et 4 minibus, affectés aux services urbains, TAD et HandiGo.
- Objectif : un territoire 100% énergies renouvelables d'ici 2040 (Plan climat-air-énergie territorial PCAET).

Un dialogue constant avec le terrain

- Retours très positifs sur les véhicules électriques : silence, confort, sécurité renforcée.
- Les communes associées aux ajustements : coordination avec les horaires scolaires et ferroviaires.

2025 : année de consolidation

Objectif : stabiliser l'offre, affiner les réponses aux besoins des usagers et préparer le bilan global.

TAD – Transport à la Demande : une expérimentation co-construite et prometteuse

Une démarche collaborative

- 55 communes associées.
- Arrêts en cohérence avec le réseau scolaire et adaptés selon les besoins locaux (hameaux, etc.).

Bilan 2024

- 1 656 trajets effectués
- Répartition par zones :
  - Zone B (Vernon) : 57,6%
  - Zone A (Les Andelys) : 37,7%
  - Zone C (Pacy-sur-Eure) : 4,7%
- Communes les plus utilisatrices : Frenelles-en-Vexin, Vexin-sur-Epte, Notre-Dame-de-l'Isle

Des usagers de tous âges

- 243 usagers différents
- Répartition par âge :
  - < 20 ans : 20
  - 21–40 ans : 22
  - 41–59 ans : 25
  - 60–74 ans : 25
  - 75 ans et + : 30
- Certains très réguliers : +400 trajets/an

Des ajustements en temps réel (début 2025)

- Nouveau point d'arrêt à Pacy.
- Horaires adaptés pour les lycéens.

Communication sur plusieurs canaux

Dépliants, presse, réseaux sociaux, relais via les communes (bulletins, Panneaux Pocket).

Poursuite de l'expérimentation en 2025

Objectif : confirmer les tendances et envisager des évolutions plus structurantes.

Schéma cyclable – Une stratégie vélo à l'échelle du territoire

Projet financé à 50%

- Lauréat de l'appel à projets « À Vélo 3 » par l'ADEME
- Financement de l'étude : 50%, incluant :
  - 55 000 € TTC pour le bureau d'études
  - Frais de communication et d'animation

objectif : faire du vélo un mode de transport à part entière

- Infrastructures : itinéraires structurants, aménagements selon voirie.
- Services : stationnement sécurisé, bornes de réparation, location.
- Accompagnement : événements, formations, sensibilisation.

Un outil pour les communes

Un cadre de référence pour réaliser des aménagements adaptés aux différents secteurs et axes du territoire, et bénéficier de subventions pour la réalisation des aménagements.

Géomobilités – La donnée au service de la mobilité

Géomobilités est une innovation regroupant des données sur les arrêts, lignes, fréquentation, services TAD et scolaires ainsi que les points de rabattement ; cet outil transversal, utilisé par les services Transports, Urbanisme, Aménagement et Scolaire, permet la coordination des projets, un suivi cartographique en temps réel et le développement d'offres de mobilités.

Aline BERTOU

Vice-Présidente en charge des mobilités et des déplacements.

« Se déplacer sur notre territoire doit être simple, sûr et durable, quel que soit votre âge ou votre lieu de vie. En 2024, la mobilité à SNA a franchi une nouvelle étape, avec des résultats au-delà de nos attentes. La fréquentation des lignes régulières a progressé , et la navette de Giverny a littéralement explosé toutes les prévisions, comme le prouvent les chiffres clés. Les usagers ont adopté massivement les titres dématérialisés, et la qualité de service s'est nettement améliorée : ponctualité, propreté et information en situation perturbée sont à des niveaux records, tandis que les réclamations ont chuté.

La transition écologique reste au cœur de notre stratégie. Six véhicules électriques ont rejoint la flotte, et leur confort et silence ont déjà séduit les agents et les usagers. Le transport à la demande, expérimenté sur 55 communes, a permis de réaliser plus de 1 600 trajets, en répondant aux besoins spécifiques des habitants, des lycéens aux seniors.

Nous avançons également sur le développement des modes doux : le schéma cyclable, financé en partie par l'ADEME, doit faire du vélo un mode de transport à part entière, avec des itinéraires structurants, des services sécurisés et un accompagnement des communes. La donnée devient un outil précieux pour piloter la mobilité : l'outil Géomobilités permet de coordonner les transports, d'anticiper les besoins et d'ajuster les services en temps réel.

Tout cela traduit notre ambition : offrir aux habitants une mobilité fluide, accessible, moderne et durable, tout en impliquant les communes et les usagers. Nous voulons que chacun se déplace facilement, que ce soit pour le travail, les études, les loisirs ou la vie quotidienne, et que chaque initiative contribue à un territoire plus connecté et plus sûr. »

POLITIQUE DE LA VILLE

Engagements, programmation et dynamique partenariale

Quelles sont les grandes étapes de mise en œuvre de la Politique de la Ville 2024-2030 ?

- Convention « Engagements Quartiers 2030 » : signée le 29 mars 2024, elle formalise les engagements pour la période 2024-2030 entre Seine Normandie Agglomération, l'État, la ville de Vernon, la Caf, la Région, le Département de l'Eure et Mon Logement 27.
- Contrat de Ville 2024 : année de transition avec poursuite des actions locales et structuration de la future gouvernance.
- Groupe projets Politique de la Ville : mis en place en octobre 2024, ce collectif opérationnel réunit 15 partenaires autour de la mise en œuvre des actions et du suivi des dynamiques de quartier. Deux rencontres ont déjà été organisées.

Quels financements ont été mobilisés en 2024 ?

➔ Contrat de Ville – Programmation 2024 :

- 121 000 € de subventions allouées par SNA
- 19 porteurs de projets soutenus
- 26 actions financées (éducation, emploi, santé, culture, lien social...)

➔ Abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) – Programmation 2024 :

L'abattement de la TFPB est une réduction de la taxe foncière accordée aux bailleurs sociaux sur leurs logements situés dans certains quartiers du territoire. Ce dispositif vise à encourager l'entretien, la rénovation et l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Grâce à cet abattement, les bailleurs peuvent réinvestir les économies réalisées dans des actions concrètes : réhabilitation des logements, embellissement des espaces extérieurs, amélioration de la sécurité, ou encore développement de projets de proximité.

- 443 311 € engagés pour 32 actions portées par les bailleurs sociaux ou associations partenaires dans les quartiers prioritaires (QPV).
- Une convention spécifique pour 2025 est en cours de finalisation.

Quelles structures ont bénéficié d'un soutien ?

Les subventions ont permis de financer des actions portées par des acteurs variés :

- Associations locales (culture, jeunesse, sport, emploi, santé)
- Organismes de logement social (via l'abattement TFPB)
- Établissements scolaires ou structures de médiation
- Services municipaux et intercommunaux

L'objectif est de répondre aux besoins prioritaires identifiés dans les quartiers (insertion, réussite éducative, cohésion sociale, tranquillité publique...).

Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Le CISPD de Seine Normandie Agglomération est un espace de concertation et de coordination entre les différents acteurs du territoire engagés pour la sécurité et la tranquillité publique.

Son rôle est de définir, en partenariat avec l'État, le Département, les communes, les forces de l'ordre, l'Éducation nationale et les associations, les priorités d'actions à conduire dans leurs champs de compétence respectifs.

Les actions du CISPD s'articulent autour de plusieurs axes majeurs :

- La préservation de la tranquillité publique et du vivre-ensemble ;
- La prévention de la radicalisation ;
- La lutte contre les violences faites aux femmes, les violences intrafamiliales et le soutien aux victimes ;
- La promotion de la prévention, de l'éducation, de la citoyenneté et de la parentalité.

À travers ces priorités, l'agglomération affirme sa volonté d'agir collectivement pour renforcer la cohésion sociale, prévenir les comportements à risque et garantir un cadre de vie sûr et apaisé pour l'ensemble des habitants.

Jérôme GRENIER

Vice Président en charge de la mutualisation, de la sécurité et de la prévention de la délinquance.

« La politique de la ville ce n'est pas seulement des financements ou des dispositifs : c'est avant tout une démarche pour améliorer le quotidien des habitants, renforcer la cohésion sociale et soutenir les dynamiques de quartier. En 2024, nous avons posé des bases solides pour la période 2024-2030, avec la signature de la convention « Engagements Quartiers 2030 » et la mise en place d'un groupe projets rassemblant 15 partenaires pour suivre et coordonner les actions sur le terrain.

La sécurisation du territoire a été un axe fort : la cartographie des caméras de vidéoprotection, réalisée cette année, permet une meilleure coordination entre polices municipales et nationale et constitue un outil concret pour aider à la décision et prévenir les incidents.

Parallèlement, nous avons soutenu 19 porteurs de projets et financé 26 actions concrètes dans les quartiers, touchant à l'éducation, l'emploi, la santé, la culture et le lien social. Grâce à l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), 32 initiatives menées par les bailleurs sociaux et les associations ont également pu voir le jour, contribuant à renforcer l'insertion, la réussite éducative et la tranquillité publique.

Oui, nous souhaitons construire des quartiers plus inclusifs, dynamiques et solidaires, en associant tous les acteurs locaux du territoire ! »

Géosécurité : vers une meilleure coordination et une stratégie partagée

Une cartographie des caméras de vidéoprotection a été élaborée en 2024. Ce travail permet de mieux visualiser la couverture du territoire et facilite la coordination entre les polices municipales et nationales. Le recensement précis et partagé des équipements constitue une avancée concrète pour la sécurité publique et l'aide à la décision des collectivités.

CULTURE ET SPORTS

Côté culture :

Scannez-moi

Site internet SNACULTURE, un accès à la culture facilité et modernisé

Le succès du site SNACULTURE, lancé en octobre 2024, illustre cette dynamique. Avec plus de 30 000 visites et près de 100 000 consultations des rubriques « Événements » et « Théâtres », la plateforme est devenue un outil incontournable pour découvrir et s'approprier la richesse de notre programmation. L'Agenda culturel, plébiscité par les usagers, confirme l'appétence des habitants pour une culture vivante et accessible.

Prêt d'instruments

Notre dispositif de prêt d'instruments, unique en son genre, incarne cette volonté d'ouvrir la culture au plus grand nombre.

- 40 packs disponibles (instrument + méthode + accessoires)
- 352 prêts en 2024, dont :
  - 86 dans les communes de SNA
  - 236 sur Vernon
  - 30 hors agglomération
- Profil des emprunteurs : majorité d'actifs (261 prêts pour les 25-59 ans), 206 femmes / 146 hommes.

Chaque instrument a été emprunté en moyenne 6 fois, avec une forte demande pour l'accordéon, la guitare et le djembé.
Le dispositif est renforcé par des animations régulières : open mic trimestriels, séances d'initiation aux percussions, journée de lancement et fête des 1 an.

Théâtre – Saison 2024-2025

Un théâtre en pleine effervescence, porté par une saison 2024-2025 qui confirme toute l'attractivité de notre programmation.

- 43 spectacles programmés (hors rentrée culturelle)
- 13284 billets vendus (hors scolaires), dont 42 % en abonnement
- 765 abonnés, en hausse de +13 % par rapport à la saison précédente
- 225 600 € de recettes (215 000 € en 2023-2024), soit 5 % d'augmentation

Répartition :

- 35 spectacles tout public
- 8 spectacles jeune public
- 12 représentations scolaires pour 1 813 élèves
- 72 % des spectateurs sont issus du territoire SNA, dont 57 % de Vernon

La saison a généré 225 600 € de recettes, soit une hausse de 5 %.
Le taux moyen de fréquentation est de 72%, malgré une légère baisse par rapport à 2023 (85 %).

Les succès notables concernent :

- Les "têtes d'affiche" (Jérémy Frérot, Florent Peyre...)
- Les comédies populaires
- Le théâtre contemporain et moliérisé
- Les spectacles jeune public et de grandes tournées

Tiers-lieu culturel des Andelys

Le projet du tiers-lieu culturel des Andelys, marquera une nouvelle étape. Ce futur espace polyvalent sera un laboratoire d'émergence artistique et de participation citoyenne. Nous élaborons un lieu vivant, ouvert à tous, où création, transmission et innovation se rencontrent.

La programmation des espaces comprendra :

- Studios de répétition et d'enregistrement / médiathèque / conservatoire
- Espaces d'exposition
- Espaces de travail collaboratif et de médiation culturelle

➔ **Le projet avance selon le calendrier prévu :**

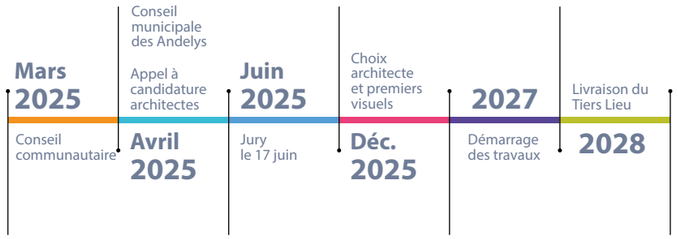

Côté sport :

Parce que le sport est un pilier de notre qualité de vie, nous agissons pour offrir à chaque habitant – des scolaires aux licenciés, en passant par les pratiquants occasionnels – des équipements sûrs, performants et adaptés aux évolutions des pratiques. Notre engagement se traduit par des investissements ciblés, une gestion innovante et une planification stratégique, afin de garantir à chacun les conditions optimales pour pratiquer, se dépasser et se rassembler.

En 2024, la France a eu l'honneur d'accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques, un événement mondial qui a mis en lumière l'importance du sport comme facteur d'unité et de dynamisme. Sur notre territoire, le passage de la Flamme olympique à Vernon, au cœur de notre agglomération, a été un moment fort, symbolisant notre implication et notre fierté dans cette grande célébration du sport.

Cette démarche s'inscrit dans une vision globale : faire du sport un levier de cohésion, de santé publique et de rayonnement, tout en optimisant la gestion de nos ressources. Les actions menées en 2024 et les projets à venir en sont la concrétisation, avec un objectif clair : anticiper les besoins de demain, pour un territoire en mouvement.

Travaux 2024 – Modernisation des équipements

En 2024, des travaux de remise à niveau ont été engagés, notamment le remplacement de la pelouse synthétique sur certains terrains.

- Montant total des travaux : 260 000 €
- Subventions mobilisées :
  - Département : 78 000 €
  - État (DETR) : 52 000 €
  - Région : 39 000 €

Retour des utilisateurs :
Les sportifs comme les scolaires saluent unanimement la qualité du nouveau revêtement, conforme aux dernières normes.

Terrains de padel

- Localisation : stade de Vernonnet, en complément des 2 terrains existants
- Public ciblé : scolaires, licenciés, grand public (sur licence)
- Mode de gestion : réservation via une application dédiée, selon les créneaux disponibles
- Fréquentation : pas d'augmentation des créneaux ou de la fréquentation à ce jour.

Programme de remise aux normes – À partir de 2026

Les premières opérations concerneront les piscines de l'Espace Nautique de la Grande Garenne et de Robert Taron, pour lesquelles des études techniques ont été réalisées en 2024.

Critères de sélection des équipements à rénover :
- Sécurité
- Remise aux normes
- Fréquentation
- Demandes des communes
- Évolution des pratiques sportives

Bloc vestiaire

Un projet de nouveau bloc vestiaire est à l'étude.

Contenu envisagé :
- 5 à 6 vestiaires
- Sanitaires et douches
- Bureau mutualisé
- Espace médical (en réflexion)

Story-map SIG – Cartographie des équipements sportifs

Une quinzaine de types d'équipements sont référencés dans la carte interactive (story-map). Elle permet de visualiser les équipements en accès libre pour un accès à la pratique sportive facilitée. Quelques exemples : city-stades ou encore tables de ping-pong.

- Création de l'outil par le service SIG : consolidation des données, ajout de photos.
- L'objectif est de permettre la visualisation des équipements en accès libre pour un accès à la pratique sportive facilitée.

QUALITÉ ET ACCUEIL

Observatoire AFNOR : Vers une dynamique d'amélioration continue

En 2024, Seine Normandie Agglomération (SNA) a intégré l'Observatoire national de la qualité de l'accueil et de la relation usagers, piloté par l'AFNOR. Ce dispositif évalue la performance des collectivités via des audits mystères sur cinq canaux de contact : téléphone, mail, courrier, site internet et réseaux sociaux.

Des résultats globalement positifs

Avec une note globale de 71/100, SNA se classe 17e sur 43 intercommunalités évaluées, un score supérieur à la moyenne de sa catégorie (69/100).

- Téléphone : 86/100
- Mail : 70/100
- Courrier : 63/100
- Site internet : 75/100
- Réseaux sociaux : 60/100
- Score RH (courtoisie, clarté, personnalisation des réponses) : 81/100

Téléphone	Mail	Courrier	Site internet	Réseaux sociaux	Visite	GLOBAL
Nombre d'évaluations	Nombre d'évaluations	Nombre d'évaluations	Nombre d'évaluations	Nombre d'évaluations	Nombre d'évaluations	Nombre d'évaluations
4 + 1**	4	3	1	2	2 (canal optionnel)	15 (+2)

** Appel répondeur

Ces résultats témoignent d'un engagement solide en matière d'accueil et de relation usagers.

CE QU'IL FAUT RETENIR

- **70 % des usagers estiment que la qualité de l'accueil conditionne leur confiance envers une institution publique.**
- **Un argument fort pour continuer à investir dans une relation usagers de qualité.**

SN' AXE SEINE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Soutien au commerce local

SNA poursuit son engagement en faveur du commerce de proximité, avec un taux de vacance commerciale maîtrisé (entre 6 et 10%), situé en dessous des moyennes régionales et nationales.

En 2024 :
- 30 commerçants accompagnés ;
- 81 000 € d'aides attribués ;
- 4 unions commerciales suivies activement.

Les projets soutenus concernent la création, la reprise ou la modernisation de commerces. Les unions commerciales (UCIAL) ont également bénéficié de subventions spécifiques afin de dynamiser les centres-villes du territoire.
Un observatoire local du commerce, animé en lien avec la CCI, permet de suivre les dynamiques commerciales et les flux de consommation. Par ailleurs, des partenariats étroits avec McArthurGlen – village de marques de Douains, ouvert depuis un an, génèrent des flux complémentaires et renforcent l'attractivité commerciale du territoire.

Enfin, des actions ciblées ont été menées en faveur des QPV et des zones rurales. En 2025, un calendrier d'animations et d'appels à projets sera déployé en lien étroit avec les unions commerciales.

Implantations et accompagnement d'entreprises

Au-delà du commerce de proximité, le développement économique de SNA repose aussi sur l'accueil de nouvelles entreprises et la valorisation du foncier économique. Ces implantations, accompagnées par SNA et ses partenaires, renforcent l'attractivité du territoire et contribuent à la création d'emplois durables. Parmi les projets récents :

CSDA – Éco Seine

L'entreprise CSDA (chaudronnerie industrielle) a été implantée sur l'Eco Seine grâce à un accompagnement sur mesure de SNA, avec mobilisation des partenaires économiques (Région, Bpifrance).
L'appui a concerné la recherche de foncier, l'ingénierie financière et la facilitation des démarches administratives.
Depuis son installation, fin 2024 à ce jour : l'entreprise est passée de 10 salariés à 30 salariés grâce à une meilleure visibilité.

CANAVERT – Réhabilitation d'un site industriel à Saint-Marcel

L'entreprise CANAVERT s'est installée sur un site réhabilité de l'ex-SETOM, avec l'appui technique et financier de SNA. Le bâtiment existant a été rénové dans une logique environnementale : sobriété énergétique, matériaux durables, gestion des déchets. Le site, dépollué préalablement, accueillera à terme de nouveaux emplois. Le projet est considéré comme réplicable sur d'autres friches du territoire. SNA a conservé 14 emplois sur son territoire et l'entreprise prévoit des recrutements.

ID LOGISTICS – Normandie Parc Sud

Un compromis de vente pour 13 hectares a été signé avec ID Logistics, qui prévoit 400 emplois à terme dans le secteur des industries vertes.
Le projet s'inscrit dans une logique de développement durable : bâtiments à haute performance énergétique, intégration paysagère, mobilités douces. SNA joue un rôle central dans le pilotage du foncier, l'interface avec les services de l'État et le suivi des clauses d'insertion.

François OUZILLEAU

Président délégué et Vice-Président en charge de l'attractivité économique et l'innovation.

« Le développement économique n'est pas qu'une affaire de chiffres ou d'hectares. C'est avant tout une question d'équilibre et de cohérence : entre attractivité et proximité, entre innovation et ancrage local. En 2024, nous avons poursuivi cette trajectoire avec constance, au service d'un territoire qui croit dans la valeur du travail et dans la vitalité de ses acteurs économiques. D'ailleurs, nous pouvons nous féliciter que 93% des marchés publics sont attribués à des entreprises normandes.

Mais notre ambition ne s'arrête pas là. SNA agit aussi pour accueillir, implanter et faire grandir les entreprises. Des projets structurants ont vu le jour : la chaudronnerie CSDA, passée en quelques mois de 10 à 30 salariés ; CANAVERT, qui a transformé une friche en site productif durable ; ou encore ID Logistics, dont l'installation à Normandie Parc Sud générera, à terme, 400 emplois dans le secteur des industries vertes. Ces réussites ne sont pas le fruit du hasard. Elles traduisent une stratégie assumée : celle d'un territoire qui anticipe, accompagne et innove.

L'innovation, aujourd'hui, passe aussi par l'intelligence artificielle. Au-delà des entreprises, nous explorons comment l'IA peut transformer les services publics, la mobilité, l'éducation ou encore la transition écologique, pour rendre notre territoire plus agile, plus performant et plus attractif. C'est dans cette capacité à imaginer et à expérimenter de nouvelles solutions que réside la force d'un territoire tourné vers l'avenir. »

Pascal JOLLY

Vice-Président en charge de la dynamisation commerciale et de la transition numérique.

« Notre engagement en faveur du commerce local porte ses fruits. Grâce à des aides ciblées, à des unions commerciales dynamiques et à une attention constante portée à la vitalité de nos centres-villes, nous parvenons à maintenir un taux de vacance maîtrisé et à soutenir la vie économique de nos communes.

Cette année, nous avons accompagné 30 commerçants et soutenu plus de 80 000 € d'investissements, contribuant ainsi à renforcer le lien social et à faire vivre nos cœurs de ville. Les partenariats stratégiques noués avec la CCI et McArthurGlen viennent amplifier cette dynamique, en ouvrant de nouvelles perspectives en termes de flux, de visibilité et d'attractivité pour nos communes.

Ensemble, nous continuons à faire du commerce de proximité un vecteur essentiel de vitalité pour nos communes. »

CONTRACTUALISATION / PARTENARIATS AU SERVICE DE LA RURALITÉ

Fonds de concours 2024 :
Un soutien stratégique à l'investissement communal

En 2024, le fonds de concours de Seine Normandie Agglomération (SNA) a permis de soutenir 27 projets portés par les communes du territoire, représentant un montant total de 145 523 € de subventions pour 3,3 millions d'euros d'investissements communaux. Depuis 2017, ce sont 187 projets qui ont bénéficié de ce dispositif, pour 1,4 million d'euros de subventions attribuées.

Répartition géographique des projets

Les projets financés cette année reflètent une diversité territoriale :
- 20 projets en zone rurale, avec une enveloppe de 83 224 €.
- 4 projets dans des petites villes (Les Andelys, Pacy-sur-Eure, Vexin-sur-Epte, Gasny), représentant 24 000 €.
- 3 projets dans l'aire urbaine de Vernon (Vernon, Saint Marcel, La Chapelle Longueville), pour un montant de 18 000 €.

Typologie des projets soutenus

Les projets subventionnés en 2024 répondent à des objectifs variés :
- Rénovation énergétique et amélioration de la performance environnementale ;
- Accessibilité des bâtiments et des espaces publics ;
- Valorisation du patrimoine historique et naturel ;
- Revitalisation des centres-bourgs et réaménagement d'espaces publics.

Critères d'attribution

Les dossiers retenus doivent s'inscrire dans une démarche de développement durable, conciliant enjeux environnementaux, sociaux et économiques. Ils doivent également contribuer à la mise en œuvre des politiques communautaires :
- Transition écologique du territoire ;
- Amélioration du cadre de vie ;
- Attractivité et dynamisation locale ;
- Qualité de l'aménagement.

Poids du fonds dans l'investissement

Avec un effet levier moyen de 22,67 € d'investissement pour 1 € de subvention, le fonds de concours constitue un véritable accélérateur de projets locaux.

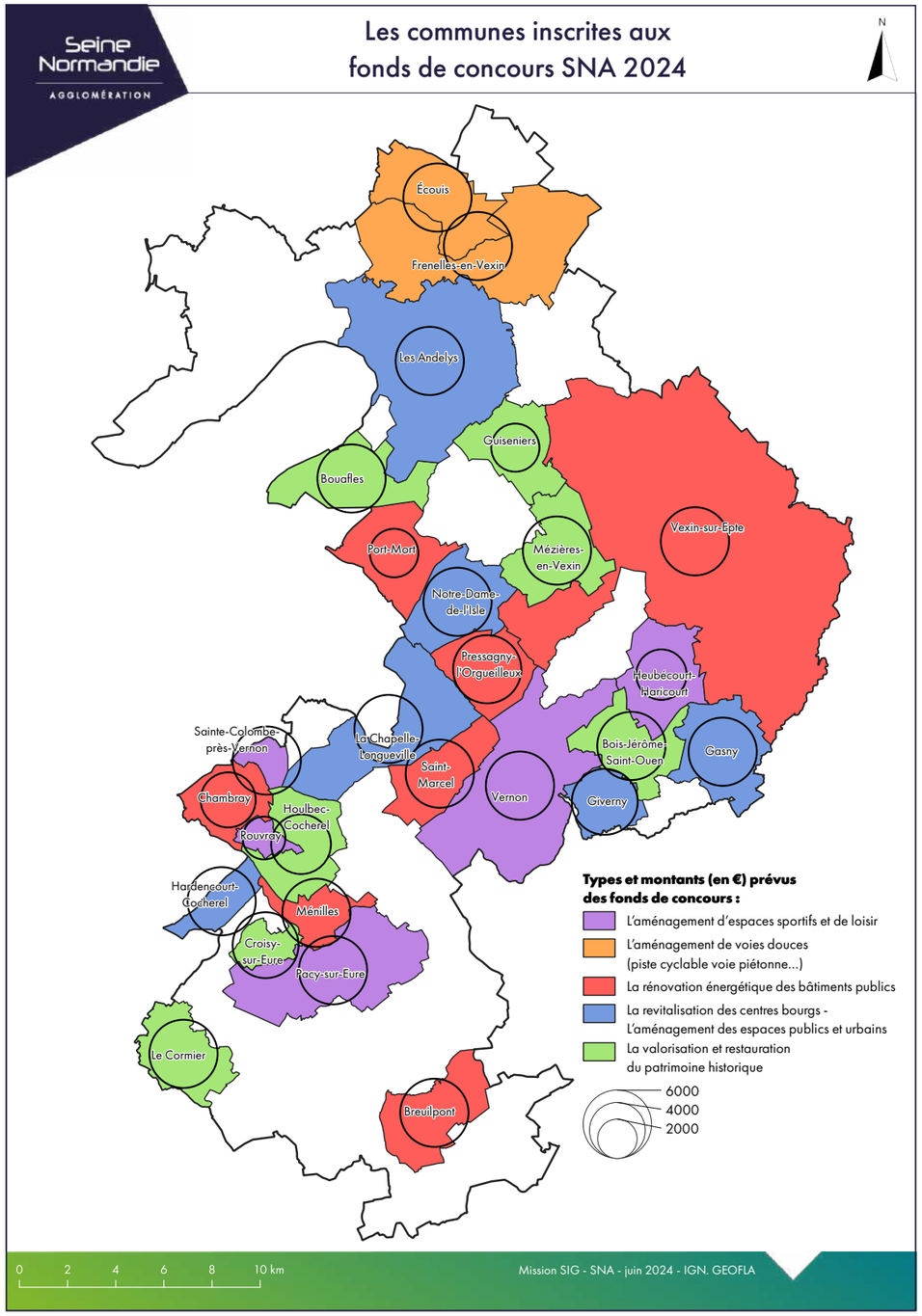

Contrat de territoire 2023–2027 : Un outil structurant pour les transitions

Le Contrat de territoire 2023–2027 de Seine Normandie Agglomération (SNA) a été signé le 29 janvier 2025, entre SNA, le Département de l'Eure et la Région Normandie. Il mobilise plus de 11 millions d'euros pour financer 23 actions réparties sur 11 communes, dont Vernon, Saint-Marcel, Gasny, Les Andelys, Vexin-sur-Epte, Pacy-sur-Eure, Giverny, Écouis, Bois-Jérôme-Saint-Ouen, Frenelles-en-Vexin et Notre-Dame-de-l'Isle.

Répartition thématique des projets

- Axe 1 – Aménagement durable et mobilités douces : 3 projets
- Axe 2 – Revitalisation des bourgs centres / commerces : 9 projets
- Axe 3 – Tourisme et culture : 4 projets
- Axe 4 – Accès aux équipements sportifs : 5 projets
- Axe 5 – Accès aux soins : 2 projets

Mutualisation et rayonnement intercommunal

Certaines opérations rayonnent au-delà de la commune porteuse, comme les projets de Maisons de Santé Pluriprofessionnelles à Saint-Marcel (déjà inaugurée) et aux Andelys (en projet), ou encore l'aménagement du boulevard urbain Vernon–Saint-Marcel et des berges de Seine.

Intégration des transitions écologiques

Chaque projet est évalué selon des critères environnementaux :

- Réduction de l'artificialisation des sols ;
- Performance énergétique ;
- Préservation de la biodiversité ;
- Adaptation au changement climatique ;
- Favorisation des mobilités actives.

Bien que tous les projets ne répondent pas à l'ensemble de ces critères, la démarche d'évaluation permet une cohérence globale avec les engagements du territoire (PCAET, CRTE, ACV...).

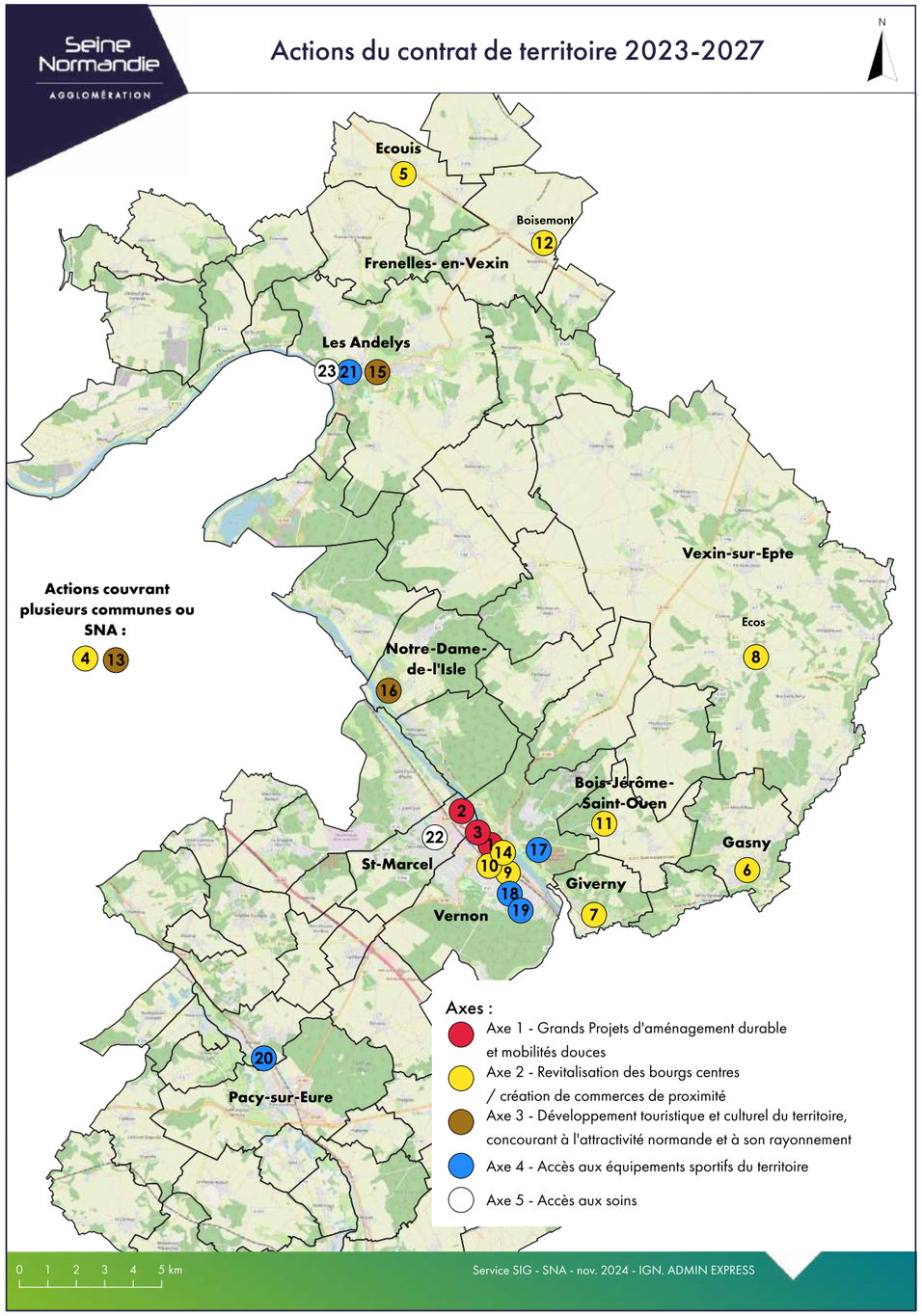

SN' AGGLO DURABLE

ENVIRONNEMENT

Une transition écologique ambitieuse et solidaire pour notre territoire

À l'heure où les enjeux environnementaux et climatiques redéfinissent les priorités des territoires, Seine Normandie Agglomération réaffirme son engagement en faveur d'une transition juste, durable et résiliente. Notre action s'articule autour d'une conviction forte : l'urgence écologique doit être un levier de progrès collectif, alliant innovation, responsabilité et proximité.

Un bilan 2024 marqué par l'adaptation et l'anticipation

L'année écoulée a confirmé notre capacité à concilier stabilité des services publics et transformation des pratiques. Dans un contexte marqué par des réglementations renforcées et des attentes citoyennes croissantes, SNA a consolidé nos actions tout en préparant les évolutions nécessaires pour répondre aux défis de demain.

Ce résultat est une invitation à poursuivre cette dynamique, pour faire de Seine Normandie Agglomération un territoire exemplaire, où innovation rime avec équité et durabilité.

Une nouvelle déchèterie à Vernon

La déchèterie de Vernon, dont les travaux ont débuté courant 2024 et qui a été livrée en 2025, a été pensée pour répondre aux attentes actuelles en matière de service public et de transition écologique. Le projet vise à améliorer la qualité de service aux usagers grâce à un équipement moderne et évolutif, capable de s'adapter aux besoins futurs. Il ambitionne également d'offrir une performance environnementale renforcée et de favoriser la biodiversité sur le site. Inscrite dans une démarche d'économie circulaire, la déchèterie intègre l'aménagement d'une zone destinée à accueillir une recyclerie ; dans l'attente de sa mise en place, un local de stockage dédié au réemploi des matériaux a été prévu. Enfin, une attention particulière a été portée à la gestion des terres et matériaux : le site a été conçu pour limiter les apports extérieurs, optimiser les déblais et remblais, et réemployer sur place la majorité des terres issues du chantier.

Déchets : une année de consolidation et d'adaptation pour améliorer la qualité du tri

Évolution des tonnages : des variations peu significatives

Entre 2022 et 2024, les tonnages d'ordures ménagères, de déchets triés, de verre ou issus des déchèteries n'ont pas connu de variations majeures. Les écarts observés s'expliquent par une multitude de facteurs :

- Jours et fréquences de collecte (variables selon les flux)
- Conditions climatiques influençant les déchets verts
- Conjoncture économique et démographie locale (logements réhabilités, croissance démographique...)

Taux de refus de tri : une dégradation préoccupante

- Entre décembre 2023 et 2024, le taux de refus de tri a bondi de 8,76 %, soit une hausse significative de la part des déchets mal triés.

La solution retenue privilégie le tri à la source in situ, particulièrement adapté à l'habitat individuel et collectif.

Réponses engagées

SNA met en œuvre un plan d'actions en 2025 pour inverser la tendance :

- Relance de la communication (mise à jour des consignes de tri)
- Suivi des collectes et des refus pour affiner la compréhension et mieux cibler les interventions
- Renforcement des caractérisations sur site pour contrôler la qualité du tri
- Meilleure information des usagers, grâce à des supports simples et accessibles

Tri à la source des biodéchets : un déploiement stratégique dès 2025

- En réponse à l'obligation réglementaire de généralisation du tri à la source des biodéchets, SNA a lancé sa stratégie en 2024 pour une mise en œuvre en 2025, avec un déploiement progressif visant dans un premier temps l'habitat individuel puis dans un second l'habitat collectif ou dense.
- Intégration des recommandations du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA).

Les étapes clés :

- Prise en compte du calendrier du SETOM, en charge du traitement des biodéchets
- Étude de gisement menée en 2023 par le SETOM, permettant à SNA de calibrer sa stratégie
- Candidature au Fonds Vert de l'État, pour obtenir des aides au déploiement
- Élaboration du cahier des charges et lancement des appels d'offres

Un processus de validation inclusif :

- Organisation d'ateliers techniques dès 2021
- Présentation régulière du projet aux instances de gouvernance : conseil communautaire, bureau communautaire et Parlement des maires.

Cycle de l'eau : stations d'épuration et assainissement

Vers une gestion plus performante et durable

➔ Un réseau de 13 stations d'épuration opérationnelles fin 2024

Sur l'ensemble du territoire de Seine Normandie Agglomération, 13 stations d'épuration sont actuellement en activité.

- 12 d'entre elles sont déjà conformes à la réglementation en vigueur, soit un taux de conformité de 92 %.
- Seule la station d'Écouis reste en attente de mise aux normes, laquelle devrait être effective en 2025, suite aux récents travaux de réhabilitation de son réseau de collecte.

➔ Optimisation du réseau : fusion Bouafles – Les Andelys

En septembre 2023, la station de Bouafles, devenue trop vétuste, a été mise hors d'eau, ses effluents étant désormais redirigés vers la station des Andelys. Ce transfert a permis de rétablir la conformité environnementale du système de traitement local et de mutualiser les équipements pour plus d'efficacité.

➔ Un schéma directeur stratégique pour les 10 prochaines années

La collectivité est engagée dans la phase 3 de son Schéma Directeur d'Assainissement.

Objectif : d'ici 2026, définir les priorités d'investissement pour la période 2026–2036, en matière :

- De réhabilitation des réseaux vétustes
- De modernisation des stations
- De gestion des eaux usées dans un contexte climatique en mutation

➔ Sécurisation des infrastructures : focus sur la station des Andelys

En 2025, des travaux spécifiques seront menés à la station des Andelys pour renforcer la sécurité des installations :
- Installation de protections physiques : écrans, grillages, ancrages
- Amélioration des conditions de travail des exploitants
- Sécurisation des équipements pour en garantir la durabilité et la résilience

➔ Assainissement : des investissements accrus pour des réseaux plus fiables

Face au vieillissement de certaines portions du réseau d'eaux usées, Seine Normandie Agglomération mobilisera 850 000 € dès 2025 pour engager un programme de rénovation ciblée :
- Suppression des eaux claires parasites, qui alourdissent inutilement le fonctionnement des stations
- Préservation proactive des infrastructures, grâce à des interventions planifiées selon les diagnostics techniques

Cette démarche est menée en collaboration avec :
- Les délégataires (Véolia, Suez)
- Les communes partenaires
- Les services voirie, pour coordonner les travaux de surface et souterrains

Objectif 2026 : 1 million d'euros/an

Dès 2026, la collectivité prévoit d'augmenter son budget annuel à 1 000 000 €, illustrant une volonté claire de :
- Pérenniser les équipements
- Adopter une gestion patrimoniale durable
- Optimiser les coûts sur le long terme

Écouis : une mise en conformité essentielle

En 2024, la commune d'Écouis a bénéficié d'une opération majeure de mise en séparatif du réseau d'assainissement. Cette intervention visait à supprimer les arrivées d'eaux pluviales dans la station d'épuration, ce qui permet de limiter les déversements vers le milieu naturel en période de fortes pluies, lorsque le débit dépasse les capacités de traitement.
Réceptionnés en décembre 2024, ils permettront le retour à la conformité réglementaire dès 2025, avec un fonctionnement optimisé de la station.

Réutilisation des eaux usées : une réponse aux enjeux climatiques

Une étude stratégique lancée en 2024

Dans le cadre du Plan Eau national, qui ambitionne 1 000 projets de réutilisation d'eaux usées traitées d'ici 2027, SNA entame en 2025 une étude d'opportunité en deux temps :

➔ Tranche 1 – 2025 : diagnostic territorial

État des lieux des 13 stations d'épuration
Identification des infrastructures les plus susceptibles de s'adapter à la réutilisation

➔ Tranche 2 : faisabilité technique et économique

Analyse des usages potentiels : arrosage d'espaces verts, nettoyage de voirie, usages industriels, etc.
Évaluation des conditions environnementales, techniques et financières

Une logique d'économie circulaire

Cette étude vise à intégrer la réutilisation des eaux usées dans une démarche plus large de résilience territoriale face au stress hydrique, en valorisant une ressource aujourd'hui encore sous-exploitée.

CE QU'IL FAUT RETENIR

Indicateur	Valeur
Nombre de stations d'épuration en 2024	13
Taux de conformité actuel	92 %
Travaux de réhabilitation 2025	850 000 €
Budget prévu dès 2026	1 000 000 €/an
Mise en conformité Écouis	prévue en 2025
Station Bouafles transférée	septembre 2023
Lancement étude réutilisation des eaux	2025

Guillaume GRIMM

Vice-président en charge du Grand Cycle de l'Eau.

« L'eau est au cœur de notre territoire, de son équilibre écologique comme de sa qualité de vie. La gérer, c'est à la fois protéger un bien commun, anticiper les effets du changement climatique et garantir à chaque habitant un service public fiable, moderne et responsable.

En 2024, nous avons franchi une étape importante vers une gestion plus performante et durable du grand cycle de l'eau. Avec 13 stations d'épuration en service et un taux de conformité proche de 100 %, SNA démontre sa capacité à conjuguer rigueur technique et ambition environnementale. La mise en conformité d'Écouis en est l'illustration concrète.

Ces résultats s'appuient sur une stratégie claire : moderniser, mutualiser, anticiper. La fusion des réseaux de Bouafles et des Andelys, la planification à dix ans du schéma directeur d'assainissement ou encore les 850 000 € investis dès 2025 pour la réhabilitation des canalisations participent d'une même logique : fiabiliser nos infrastructures, optimiser les coûts et renforcer la résilience de nos équipements.

Mais gérer l'eau aujourd'hui, c'est aussi penser demain. C'est pourquoi nous engageons une étude stratégique sur la réutilisation des eaux usées traitées, inscrite dans le cadre du Plan Eau national. L'objectif est de transformer une contrainte en ressource, et inscrire notre territoire dans une véritable économie circulaire de l'eau.

Sur notre territoire, nous faisons le choix d'une politique de l'eau responsable, préventive et tournée vers l'avenir. Parce que l'eau n'est pas une ressource inépuisable, mais un patrimoine commun que nous avons le devoir de préserver et de transmettre. »

Bâtiments et énergie : vers une collectivité exemplaire sur l'électricité verte

Électricité verte : un levier fort de réduction des émissions

Depuis 2022, SNA, la Ville de Vernon et le CCAS de Vernon mutualisent leurs besoins via un accord-cadre de fourniture et d'acheminement d'électricité 100 % renouvelable, conclu avec Selfee et Total Énergie.
En 2024, la consommation électrique des structures concernées s'est élevée à 5,03 GWh, dont 3,1 GWh achetés sous forme d'électricité certifiée « 100 % verte ».

Ce contrat s'accompagne de Garanties d'Origine françaises, attestant que la quantité d'électricité achetée en version verte a bien été produite à partir de sources renouvelables en France (solaire, éolien, hydraulique).
Bien que le mix exact de production 2024 ne soit pas encore consolidé, cette démarche contribue concrètement à augmenter la part d'électricité renouvelable consommée sur le territoire et à l'échelle nationale.
Elle a permis d'éviter près de 3 200 tonnes de CO2 équivalent, comparé à une consommation fondée sur un mix énergétique fossile.

Schéma Directeur Immobilier et Énergétique (SDIE) : lancement du marché en 2024

SNA a lancé en 2024 la procédure de marché public pour son SDIE. Ce schéma structurant permettra :
- D'établir un état des lieux de l'immobilier communautaire ;
- D'identifier les bâtiments prioritaires en matière de rénovation énergétique ;
- De planifier des investissements adaptés à l'ambition climatique de la collectivité.

Les premières actions concrètes seront identifiées après finalisation du diagnostic.

Bornes fluviales aux Andelys : des premiers bénéfices environnementaux

Installées en 2024, les bornes électriques à destination des bateaux de croisière aux Andelys visent à réduire les nuisances sonores et les émissions polluantes en bord de Seine.

Bénéfices constatés :
- Le bien-être des riverains et des usagers des bords de Seine.
- Amélioration attendue de la qualité de l'air.

La Seine à Vélo : poursuite des aménagements

L'itinéraire « Seine à Vélo », inscrit dans une dynamique régionale et nationale, traverse 15,5 km du territoire de SNA. Cette longueur passera à près de 30 km d'ici fin 2026.
- 9,8 km sont aujourd'hui en gestion directe par l'Agglomération.
- Les autres tronçons sont en cours de réalisation, sous la responsabilité du Département et des communes partenaires.

L'entretien annuel de ces tronçons représente un coût de 61 000 € pour l'Agglomération. Le phasage des travaux répond à des logiques de cohérence territoriale et de faisabilité technique.

Focus sur le bilan de la transition écologique

PCAET, ENR, Patrimoine, Biodiversité – 2024/2025

➔ Transition énergétique & PCAET

2024 a marqué un tournant pour la transition énergétique de SNA, avec une montée en puissance du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). L'objectif de 60 GWh éoliens d'ici 2025 reste central.

Après la convention SNA–SIEGE27 (2021) et la consultation des 61 communes (2023), l'année 2024 a permis de définir les zones d'accélération des ENR (ZAEnR), conformément à la loi APER. Une convention tripartite SNA–SIEGE27–SEMTEE27 garantit désormais un suivi technique et administratif. Un premier projet éolien est à l'étude, marquant le passage à la phase opérationnelle.

Enfin, l'engagement dans les ZAEnR s'est affirmé : 45 communes ont identifié 559 zones (326 pour le photovoltaïque, 78 pour la géothermie, 44 pour le solaire thermique, 13 pour l'éolien). Ces données sont intégrées au portail public national.

Depuis 2023, obligation réglementaire : SNA met en place un accompagnement.

Stratégie éolienne

- Objectif PCAET 2025 : 60 GWh de production éolienne.
- 2021 : 1re convention SNA–SIEGE27 (étude potentiel éolien).
- 2023 : consultation des 61 communes : besoins d'accompagnement identifiés.
- 2024 : définition des ZAEnR (loi APER), accompagnement SNA technique, administratif et concertation publique.
- 2024 : convention partenariale SNA - SIEGE27 - SEMTEE27 - communes.
- Un projet éolien en cours d'étude, avec une attention particulière portée à la préservation des paysages.

Rénovation énergétique du patrimoine communal

La rénovation énergétique du patrimoine communal a pris un nouvel élan avec l'arrivée d'un Conseiller en Énergie Partagé (CEP) en août 2024. Dès septembre, 16 communes ont déposé des projets et 19 ont renouvelé leur convention triennale nécessitant une rénovation énergétique pour limiter les coûts des fluides et l'impact de ces bâtiments sur les émissions de CO^2. Le CEP propose visites, diagnostics, suivi des consommations et études photovoltaïques.

- 2024 : arrivée CEP en août : mission effective dès septembre
- 16 communes présentées / projets de rénovation
- 19 communes ré-engagées via convention 3 ans d'accompagnement énergétique
- Bâtiments concernés : mairies, écoles, salles des fêtes, logements communaux, tiers-lieux
- Méthodologie :
  - Convention obligatoire (3 ans)
  - Visite CEP + rapport en CM + évaluation énergétique possible
  - Suivi des consommations via outil dédié
  - Étude photovoltaïque possible selon opportunité

Secteur financier engagé dans la transition énergétique

Dans un contexte d'accélération de la rénovation énergétique du patrimoine public, l'État a mis en place plusieurs dispositifs de soutien. En 2020, l'AMI SEQUOIA, financé par les Certificats d'Economie d'Energie (CEE), a accompagné les collectivités dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments.
En 2022, le fonds Chêne est venu compléter ce dispositif, en soutenant les études et outils en amont des travaux pour lever les freins à la décision. Il peut financer jusqu'à 80% des actions telles que le poste d'économe de flux, les études énergétiques ou de maîtrise d'œuvre, l'AMO, ainsi que l'acquisition d'outils de suivi des consommations.

- 17 projets soutenus (dont 15 audits, 1 AMO, 1 schéma directeur SNA/Vernon)
- Montant mobilisé depuis 2023 : 332 636 € d'aides
- En 2024 : appels de fonds SEQUOIA versés (ex. Guiseniers 34 132 €)

En 2024, ce sont les appels de fonds SEQUOIA qui ont été versés pour des projets réalisés en 2022 et 2023.

Commune	Montant (€)
Pressagny l'Orgueilleux	1 500,00 €
Heubécourt Haricourt	1 675,00 €
St Marcel	3 150,00 €
Hécourt	936,00 €
Guiseniers	34 132,64 €

Qualité de l'air intérieur – Crèches

La qualité de l'air intérieur dans les crèches est également une priorité : six établissements ont été suivis en 2023–2024, avec une nouvelle campagne prévue en 2025.

- 6 crèches évaluées (CO2, ventilation, plan d'action).
- Campagne hivernale réalisée en 2024 : 2e campagne prévue en 2025 + étude confort hiver.

ZAEnR (Zones d'Accélération des ENR)

Les zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAEnR) sont définies par les communes comme des secteurs prioritaires pour le développement des ENR. Elles peuvent concerner toutes les filières et font l'objet d'une proposition communale.

Au premier semestre 2024, SNA a accompagné les communes sur les plans technique et administratif pour définir leurs zones. Celles-ci ont ensuite été soumises à la population dans le cadre d'une concertation locale, permettant d'ouvrir le dialogue et de favoriser une meilleure compréhension et acceptation des projets à venir.

La démarche a représenté un enjeu fort pour les élus, qui ont trouvé dans l'appui de SNA un cadre rassurant et des outils adaptés. Les débats menés au sein des communes ont constitué un premier jalon vers une appropriation progressive de la transition énergétique. Les ZAEnR peuvent évoluer au fil du temps selon les projets proposés par les porteurs d'ENR.

- 45 communes engagées
- 559 zones identifiées :
  - 326 photovoltaïque
  - 44 solaire thermique
  - 13 éolien
  - 12 hydroélectricité
  - 78 géothermie
  - 21 biogaz/biométhane
  - 65 bois énergie
- Outils mis en place : accompagnement technique/juridique + cartographie publique (portail national)

➔ Patrimoine & Biodiversité

Opération « Des arbres pour vos communes »

L'opération « Des arbres pour vos communes » a permis en 2024 la plantation de 126 arbres dans 27 communes, avec le soutien de Voltalis (4 000 €) et Veolia (3 000 €).

Circuits courts – logistique restauration collective

Le soutien aux circuits courts s'est traduit par une étude logistique visant à faciliter l'approvisionnement des cantines par les producteurs locaux :

- Étude logistique cofinancée avec CD27 + 4 intercos.
- Réalisée par La Charette (avril–oct. 2024).
- 2 rencontres producteurs–acheteurs (~100 participants).

Plusieurs mises en lumière de notre jardin-forêt en 2024

Le 16 mai 2024, SNA a reçu le prix Territoria Argent pour son projet innovant de Jardin-forêt. Une délégation est venue sur place découvrir cette expérimentation et remettre la distinction nationale.

Lancé en 2023 par les élus de la commission Transition écologique, ce projet consiste à recréer sur une parcelle de 2 000 m² un écosystème forestier comestible : un jardin imitant la forêt naturelle, conçu pour produire des ressources utiles à l'homme tout en favorisant la biodiversité (pollinisateurs, faune, insectes). Pensé comme un système global et interactif, il tend progressivement vers une forêt autonome et abondante.

La qualité et l'originalité de cette initiative ont également été distinguées lors des Entretiens Territoriaux de Strasbourg en décembre 2024.

Lauréat de l'AMI Pollinisateurs sauvages (avec le jardin-forêt)

Dans le cadre de l'Axe 6 du Plan national pollinisateurs (2021-2026), les ministères de l'écologie et de l'agriculture ont lancé un recensement visant à partager les pratiques agricoles favorables aux pollinisateurs. L'objectif : identifier, valoriser et diffuser les initiatives existantes via une cartographie nationale, afin d'inspirer et d'encourager leur déploiement.

Christian LE PROVOST

Vice-Président en charge de l'environnement, la transition énergétique et la valorisation des déchets.

« La transition écologique n'est pas une option : c'est une responsabilité collective. Notre agglomération a fait le choix d'agir pour que l'urgence climatique rime avec prévision, innovation et concrétisation locale.

L'année 2024 a été marquée par la consolidation de nos actions et l'anticipation des défis à venir. Dans la gestion des déchets, nous avons stabilisé les tonnages tout en identifiant des marges de progrès sur la qualité du tri et le déploiement du tri à la source des biodéchets. Dans la transition énergétique, les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables se sont multipliées, le Plan Climat s'est renforcé, et la rénovation énergétique du patrimoine communal a pris un nouvel élan.

La biodiversité et le patrimoine naturel ont également trouvé leur place dans nos politiques : plantations d'arbres dans 27 communes, circuits courts pour la restauration collective, et reconnaissance nationale pour notre Jardin-forêt, lauréat du prix Territoria et de l'AMI Pollinisateurs. Toutes ces actions traduisent notre volonté de lier protection de l'environnement, innovation et dynamisme territorial.

À travers ces actions, SNA confirme que la transition écologique est un chantier de long terme, qui mobilise compétences, énergie et imagination. Il s'agit de construire un territoire résilient, où chacun peut vivre dans un environnement sain, bénéficier de services efficaces et participer à un futur durable et partagé. »

Engagée dans son Plan Climat et en faveur de la biodiversité, SNA a répondu au second appel à recensement et son jardin-forêt a été retenu parmi 104 initiatives nationales désormais répertoriées sur le site Agriculture & Pollinisateurs.

SN' ATTRACTIVITÉ

À l'heure où le tourisme devient un levier essentiel de développement économique et de rayonnement territorial, Seine Normandie Agglomération confirme son attractivité et son dynamisme. En 2024, notre territoire a su maintenir une fréquentation touristique élevée, tout en renforçant la qualité de l'accueil, la diversité de l'offre et l'innovation dans la promotion de ses richesses patrimoniales et naturelles.

TOURISME

Tourisme fluvial : des croisiéristes fidèles et un volume d'escales toujours élevé

En 2024, SNA a accueilli 1 098 escales de bateaux de croisière, représentant plus de 130 000 croisiéristes. Malgré une légère baisse du nombre d'escales liée au contexte des Jeux Olympiques, ce chiffre demeure très élevé et confirme la place de la destination sur le marché du tourisme fluvial. Cette fréquentation témoigne de l'attractivité des bords de Seine et de la qualité des infrastructures portuaires locales.

Un profil de visiteurs international

Les croisiéristes sont majoritairement allemands et américains, deux marchés déjà
bien établis. La durée des arrêts (4h pour Les Andelys et 12h pour Vernon) permet généralement une découverte des sites emblématiques du territoire, avec une fréquentation soutenue de :

- Château Gaillard et le Petit Andely
- Vernon et Giverny

Des partenariats structurants

L'office de tourisme collabore avec 7 compagnies de croisière et développe également des relations commerciales en Suisse et au Luxembourg pour la réservation de visites en groupes. Ces partenariats renforcent l'attractivité du territoire et permettent une meilleure anticipation des flux ainsi qu'une adaptation de l'offre locale.

Taxe de séjour : un outil au service de la valorisation touristique

Des recettes en hausse et un parc d'hébergement en expansion

En 2024, la taxe de séjour a généré près de 440 000 € de recettes, illustrant le dynamisme touristique du territoire. Cela représente une augmentation de 26% par rapport à 2023 et + 155% en 4 ans.

L'année 2024 a compté 313 447 nuitées dans les 490 hébergements (hôtels, camping, chambres d'Hôtes, meublés de tourisme).

4635 lits en 2024 contre 4417 en 2023 (+5%). Un chiffre en progression constante, traduisant l'attractivité croissante de l'offre d'hébergement locale.

La taxe de séjour représente 20% des recettes du budget de l'office de tourisme.

Une prédominance du tourisme de loisir

90 % des recettes proviennent du tourisme de loisir, contre 10 % liées au tourisme d'affaires, notamment via les services de commercialisation. Ce ratio confirme la vocation principalement touristique et de loisirs.

Un financement au service du rayonnement du territoire

Les recettes issues de la taxe de séjour ont permis de soutenir une diversité de projets structurants :

- Accueil touristique physique dans les bureaux d'information et lors de dispositifs hors les murs et numérique depuis notre site internet permettant une valorisation des professionnels et des differentes offres et activites du territoire https://www.nouvelle-normandie-tourisme.com/
- Promotion via des supports de communication print & web : magazines, carnets, agendas, site internet, vidéos
- Animations du réseau des professionnels touristiques (restaurateurs, hébergeurs, sites touristiques et de loisirs):
  - accompagnement et rencontres via une personne dédiée au sein de l'OT
  - actions : pass touristique boujou , rdv annuel des professionnels, eductours et formations.
- Animations culturelles et événementielles favorisant l'attractivité des communes sur l'ensemble du territoire : visites guidées de village, visites thématiques, croisières sur Seine…
- Développement de produits touristiques : circuits de randonnées communautaires, trail, boucles cyclos…

Une progression globale de la fréquentation touristique et une audience numérique dynamique

Une fréquentation physique en hausse malgré des disparités

Près de 35 000 visiteurs ont été accueillis dans les différents points d'information touristique en 2024, soit une augmentation de 8 % par rapport à 2023. Cette progression s'appuie notamment sur les bons résultats de Giverny (+19,2 %) et du Bureau d'information mobile (+71,5 %), témoignant de l'efficacité des dispositifs de proximité.

A noter : la baisse de fréquentation à Château Gaillard (-10% au niveau de la fréquentation 2023-2024), qui reste toutefois l'un des sites majeurs du territoire avec plus de 33 000 visiteurs. Cette diminution ponctuelle s'explique par :

- Une concurrence événementielle forte (Jeux Olympiques de Paris, 150 ans de l'Impressionnisme)
- Du fait de la météo, une redistribution naturelle des flux touristiques vers d'autres grandes destinations culturelles.

Parallèlement, les médiations proposées sur le site ont connu un véritable engouement avec une hausse de 20% des visites guidées et une multiplication par 4 de la fréquentation des visites « Famille ».

Un tourisme numérique bien ancré

La fréquentation des supports numériques de l'Office de Tourisme Nouvelle Normandie confirme une audience en ligne solide et engagée :

- Site web : 152 305 visites / 341 900 pages vues (+65% de visites)
- Facebook : 5 084 abonnés / 267 833 vues
- Instagram : 2 946 abonnés / 77 373 vues
- LinkedIn : 1 872 abonnés

Ces résultats confirment la complémentarité entre accueil physique et présence digitale, avec un intérêt marqué pour les contenus proposés, notamment sur Facebook.

Scannez-moi

Pass Boujou : un dispositif attractif, fédérateur et économique

Un pass touristique accessible à tous

Vendu au tarif de 2 €, le Pass Boujou permet à son détenteur de bénéficier de réductions ou d'avantages exclusifs auprès d'une sélection de partenaires touristiques : entrées à tarif réduit, cadeaux de bienvenue, offres spéciales dans les restaurants ou boutiques, etc.

Un levier de valorisation des offres locales

En plus de favoriser la découverte du territoire, le Pass Boujou génère un impact économique direct pour les professionnels, en incitant à l'achat et à la consommation sur place. La diversité des offres valorisées contribue ainsi à accroître la fréquentation et les recettes de nombreux établissements.

Une dynamique partenariale en progression

Avec 105 partenaires engagés en 2024, contre 70 en 2023, le dispositif confirme son ancrage et son attractivité. Les professionnels soulignent :

- La simplicité de mise en oeuvre
- La visibilité offerte par le réseau
- Et les retombées positives sur leur activité

Offres les plus utilisées

Les visiteurs ont principalement utilisé leur Pass dans :

- Les boutiques des bureaux d'information touristique
- Les sites patrimoniaux
- Et les restaurants partenaires

Antoine ROUSSELET

Vice-Président au tourisme et à la promotion du territoire.

Président de l'Office de Tourisme Nouvelle Normandie.

« Le tourisme constitue un levier majeur de développement pour SNA. Avec près d'un million de visiteurs annuels sur ses trois principaux sites et près de 130 000 croisiéristes, le territoire confirme son attractivité. Cette dynamique se traduit également par une offre touristique en expansion, portée par 572 professionnels en 2024.

Pour accompagner cette croissance et répondre aux attentes des visiteurs, l'office de tourisme Nouvelle Normandie déploie un plan d'actions ambitieux. Il joue un rôle central dans la structuration et la promotion de l'offre touristique, en renforçant les collaborations entre communes, professionnels et habitants. Son engagement en faveur d'un tourisme durable, notamment via des initiatives pour les mobilités douces (Seine à vélo, Voie Verte de la Vallée de l'Epte et Vallée de l'Eure à vélo), illustre sa volonté de conjuguer attractivité et responsabilité. »

Rendez-vous annuel des pros du tourisme

Grâce à une dynamique collective renforcée, le Rendez-vous en Nouvelle Normandie a réuni 110 professionnels en 2024, contre 90 en 2023 (+22%) au sein du centre McArthurGlen Paris-Giverny.

Objectifs atteints

L'événement a permis de :

- Renforcer les liens entre acteurs locaux ;
- Créer des opportunités de coopération ;
- Lancer de nouvelles dynamiques de projets collectifs, comme l'éductour de novembre 2024 dédié au tourisme durable.

Outils de suivi

Un questionnaire de satisfaction a permis de recueillir des retours qualitatifs. Une synthèse complète est disponible et servira de base à l'organisation des prochaines éditions.

LES RESSOURCES

LES RESSOURCES HUMAINES

Direction des Ressources Humaines et Organisations

Politique handicap : un engagement confirmé et des résultats au rendez-vous

En 2024, Seine Normandie Agglomération poursuit sa politique volontariste en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap au sein de ses services. Grâce à une mobilisation constante, la collectivité a atteint, pour la première fois, le taux légal d'emploi de 6 % imposé aux employeurs publics.

➔ Un taux d'emploi légal désormais atteint

Au 31 décembre 2024, SNA comptabilise 29 Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE), soit 6,14 % de l'effectif total. Ce résultat permet à la collectivité de ne plus être redevable de contribution aux fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), après plusieurs années de progression continue :

Année	Taux d'emploi BOE	Contribution
2021	4,57 %	31 440 €
2022	4,85 %	27 675 €
2023	5,50 %	11 520 €
2024	6,14 %	0 €

Répartition des bénéficiaires :
- 24 agents reconnus en tant que travailleur handicapé (RQTH)
- 1 allocation temporaire d'invalidité (ATI) ;
- 1 rente d'invalidité ;
- 3 agents reclassés.

Aménagements et prévention : une politique active au service du maintien dans l'emploi

L'année 2024 a vu se renforcer les actions de prévention menées par la Direction des Ressources Humaines et Organisations (DRHO) en matière d'aménagements de postes :
- 7 études ergonomiques menées avec l'ergonome du Centre de Gestion de l'Eure ;
- 31 aménagements de postes administratifs réalisés, souvent à la suite de visites médicales.

Chaque intervention est également l'occasion de sensibiliser les équipes à l'ergonomie et aux conditions de travail adaptées.

Un accompagnement humain renforcé

Bien qu'aucune formation spécifique sur le handicap n'ait été dispensée en 2024, la DRHO veille à accompagner les agents dans leurs démarches, notamment pour obtenir une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). La complexité administrative de cette procédure justifie une attention particulière.

Un référent handicap est désigné : la chargée de prévention et de maintien dans l'emploi.

Duoday : vers une culture du handicap partagée

SNA a également poursuivi ses engagements externes :
- Participation au Duoday via le CCAS de Vernon, en binôme avec des personnes en situation de handicap ;
- Volonté de valoriser ces initiatives pour faire rayonner les actions de la collectivité au-delà de ses murs.

Relations avec le FIPHFP : des demandes ciblées

La collectivité a sollicité en 2024 deux aides financières individuelles auprès du FIPHFP.

La DRHO entend également développer la mobilisation des aides du FIPHFP, notamment pour :
- Adapter les postes ;
- Financer des accompagnements ;
- Soutenir des formations ou diagnostics spécifiques.

2025 : poursuivre la dynamique par un Programme Annuel de Prévention

Priorités identifiées :
- Accompagnement des agents dans leurs démarches de RQTH ;
- Campagne de communication interne pour mieux faire connaître les droits et dispositifs existants ;
- Développement du recours aux aides du FIPHFP pour améliorer les conditions de travail ;
- Renforcement de la cellule mobilité-reclassement, notamment pour les agents inaptes.

Ce programme s'inscrit dans la continuité du Programme Annuel de Prévention engagé depuis 2023, confirmant la volonté de maintenir un engagement durable et structuré.

Direction numérique et informatique (DNI)

L'empreinte carbone du numérique : diagnostic et leviers d'action

➔ Quel périmètre a été pris en compte pour estimer les 152 703 kg CO2eq ?

L'évaluation porte sur le parc informatique géré par la Direction du Numérique et de l'Informatique (DNI) de Seine Normandie Agglomération, représentant 459 postes de travail pour un effectif total de 783 agents. Le diagnostic couvre l'ensemble des équipements informatiques utilisés, les salles serveurs internes, l'hébergement externe, les prestations de maintenance, le réseau).

➔ Quels sont les principaux postes d'émission identifiés ?

Les émissions sont principalement concentrées sur trois thématiques :
- Prestations de service et maintenance : 80 582 kg CO2eq (53 %)
- Parc d'équipements (amortissement + usage) : 39 965 kg CO2eq (26 %)
- Salles serveurs internes : 31 722 kg CO2eq (21 %)

Les postes « réseau », « hébergement externe » et « projets de territoire connecté » présentent un impact marginal ou nul.

➔ Quelle méthode a été utilisée ?

L'empreinte carbone (GES) a été mesurée. L'analyse repose sur :
- L'évaluation des émissions liées à la fabrication et à l'utilisation annuelle du matériel.
- L'amortissement des impacts de fabrication sur la durée de vie réelle des équipements.
- Des ratios monétaires ont été utilisés ponctuellement pour estimer certaines émissions.
- La méthode a été conçue à partir de données internes (inventaire du parc, durée d'utilisation prévue) et de référentiels externes (ANCT, Capgemini Invent...).

➔ Quelles sont les thématiques sur lesquelles nous prévoyons d'agir ?

16 leviers d'action ont été priorisés à ce stade, répartis en six grandes thématiques :

- Stratégie & gouvernance (ex : charte NR, pilotage des projets IT intégrant l'environnement)
- Mesure de l'impact environnemental
- Achats responsables
- Transformation des usages (gestion du cycle de vie, pratiques de stockage et usage)
- Économie circulaire (réemploi, mise à niveau)
- Sensibilisation des agents

Quelles pratiques sont encouragées auprès des agents ?

Les pratiques spécifiques seront formalisées dans les fiches actions, mais plusieurs initiatives locales existent déjà dans les directions :

- Optimisation du cycle de vie : mise à niveau (RAM), allongement de la durée de vie des équipements, gestion raisonnée des consommables
- Réduction des volumes de données : compression, suppression de doublons, usage raisonné des mails
- Accessibilité et mutualisation : outils communs (Géoressources, Géocadastre), serveur partagé
- RSE : engagement de l'Office de Tourisme (télétravail, flex office, Marque Qualité Tourisme, baromètre social)

La loi REEN a-t-elle modifié les pratiques ?

La Direction du Numérique prend progressivement en compte les exigences de la loi REEN :

- Surveillance des flux thermiques des salles serveurs
- Interventions rationalisées
- Accompagnement des utilisateurs sur les bonnes pratiques
- Recherche de matériel évolutif et durable

D'autres directions (Office de Tourisme, Performance & Coopération Territoriale) adaptent également leurs usages et achats dans une logique de sobriété numérique.

Sécurité numérique : une vigilance permanente et accrue

La sécurité informatique reste au cœur des préoccupations de notre collectivité. La Direction numérique et informatique (DNI) poursuit sa vigilance permanente afin de protéger les systèmes et les données, tout en consolidant les dispositifs déjà en place. Cette attention continue permet de garantir la continuité des services numériques, la protection des informations des usagers et des agents, et la résilience des différentes infrastructures face aux risques informatiques.

LES RESSOURCES FINANCIÈRES ET JURIDIQUES

Seine Normandie Agglomération réaffirme son engagement pour une gestion des ressources humaines, numériques, financières et juridiques exigeante, innovante et solidaire. Notre vision est claire : transformer chaque levier en opportunité et avancer avec ambition et responsabilité.

Direction Finances, Fiscalité et Prospectives

Nos maîtres mots : performance, fiabilité et perspectives solides

En 2024, Seine Normandie Agglomération a confirmé sa stratégie financière fondée sur la rigueur de gestion, la sécurisation des procédures comptables et l'anticipation des réformes à venir. L'année a été marquée par une nette amélioration des indicateurs financiers, un renforcement de la qualité comptable et la poursuite de la modernisation des pratiques en lien avec les services de l'État.

➔ Une épargne consolidée et des marges de manœuvre retrouvées

Le compte administratif 2024 affiche une amélioration significative de l'épargne brute, soutenue par une amélioration des recettes… » au lieu « d'une hausse » puis rajouter « avec des revalorisations des bases particulièrement dynamiques (sans augmentation des taux) : +7,1 % en 2023, +3,9 % en 2024. Dans le même temps, l'inflation a connu un ralentissement favorable et les dépenses ont été contenues (+2 %), grâce à un pilotage volontariste.

Cette gestion vertueuse a permis une hausse de l'épargne nette de +36 %, offrant à la collectivité une meilleure capacité d'endettement et une plus grande ambition d'investissement pour les années à venir.

Parmi les projets marquants de l'année :

- Achèvement des travaux sur les quais des Andelys ;
- Lancement du chantier de la nouvelle déchetterie de Vernon.

➔ Un effort soutenu sur la culture, le tourisme et la petite enfance

En 2024, l'effort budgétaire a particulièrement bénéficié aux politiques d'attractivité, notamment :

- La culture et le tourisme, moteurs de rayonnement territorial ;
- La petite enfance, soutenue par des financements renforcés de la CAF.

Pascal LEHONGRE

Vice-Président en charge des finances, du dialogue social et de la mutualisation.

« Gérer les finances d'une collectivité ne se limite pas à compter les euros : c'est avant tout bâtir la confiance, anticiper l'avenir et nous donner les moyens de mener nos ambitions à terme. L'an passé, nous avons de nouveau renforcé notre assise financière tout en préservant nos marges de manœuvre, ce qui nous permet d'investir dans des initiatives essentielles – de la petite enfance à la culture – sans jamais fragiliser notre budget. Mais l'argent ne vaut rien sans les femmes et les hommes qui le mettent au service du territoire : soutenir nos agents, entretenir un dialogue social constructif et moderniser nos outils constituent autant de leviers pour transformer la contrainte budgétaire en véritable opportunité collective. Par la mutualisation des services et la rigueur de nos procédures comptables, nous assurons chaque jour un équilibre subtil entre prudence et action, pour que chaque décision financière serve concrètement le dynamisme et la résilience de notre agglomération. C'est ainsi que nous restons, quotidiennement, aux côtés de nos habitants. »

Qualité comptable : une démarche structurée en lien avec la DDFIP

➔ Une convention stratégique

La convention signée avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) vise à :
- Améliorer la qualité comptable et la représentation financière de SNA ;
- Préparer l'instauration du Compte Financier Unique (CFU) ;
- Renforcer la chaîne de traitement, de la saisie à l'exécution.
- La finalité est claire : accéder à un contrôle allégé de la dépense, fiabiliser les délais de paiement et transformer les postes d'exécution en fonctions de contrôle qualité.

Indicateurs financiers : des résultats performants et durables

➔ Un délai de paiement maîtrisé

SNA continue d'assurer un délai moyen de paiement de 29 jours, comme en 2023, grâce à :
- L'efficacité du SGC (service de gestion comptable) ;
- Le travail rigoureux des agents des finances ;
- Le passage systématique par Chorus Portail Pro ;
- Un dialogue constant avec les fournisseurs, gage de confiance mutuelle.

➔ Un taux de rejet exceptionnellement bas

Le taux de rejet des pièces comptables reste inférieur à 1 %, un résultat obtenu par :
- Des formations ciblées ;
- Une vigilance constante ;
- Des échanges internes sur les bonnes pratiques ;
- Et le soutien précieux du CDL et du comptable public, reconnu pour sa pédagogie.

Direction Juridique et Commande publique

Les ressources juridiques : des services en soutien constant aux communes et à la performance publique

L'agglomération a poursuivi en 2024 le renforcement de son appui juridique aux communes et l'optimisation de ses achats publics.

➔ Un appui juridique renforcé auprès des communes

Avec une hausse de 44 % des sollicitations juridiques par rapport à 2023, le Service juridique et des assemblées (SJA) a été fortement mobilisé cette année. 18 communes ont été accompagnées sur des problématiques variées.

Les thématiques les plus fréquemment traitées :
- Pouvoir de police administrative du maire : gestion des périls, vide-maisons, nuisances sonores, manifestations locales…
- Droit administratif général : fonctionnement des conseils municipaux, démissions d'élus, etc.
- Aménagement et urbanisme : domanialité, acquisitions foncières, relations avec les aménageurs.

Auto-assurance : une pratique qui gagne du terrain
SNA poursuit le développement raisonné de l'auto-assurance, notamment :
- Sur les petits sinistres en responsabilité civile (< 400 €) ;
- Pour les dommages matériels couverts par la flotte ou la police « dommages aux biens », dès lors qu'ils sont inférieurs à la franchise.

Cette approche permet :
- D'éviter une majoration des cotisations lors des renouvellements ;
- De réduire les délais de remboursement pour les usagers dans certains cas ;
- Et à terme, de mieux maîtriser le niveau de sinistralité.

Une grille d'analyse est en cours d'élaboration pour objectiver le recours à l'auto-assurance selon les situations, avec l'objectif d'institutionnaliser cette pratique, sans la généraliser à d'autres contrats pour l'instant.

➔ Commande publique

Des marchés publics qui contribuent au dynamisme économique normand.
93 % des marchés publics sont attribués à des entreprises normandes.

NOTES

NOTES

Retrouvez toutes les informations sur sna27.fr

Seine
Normandie

AGGLOMÉRATION

Seine Normandie Agglomération
12 rue de la Mare-à-Jouy - 27120 Douains - Tél. 02 32 53 50 03